



# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

2024



MAUGES  
COMMUNAUTÉ



# INTRODUCTION

## Pourquoi un rapport de développement durable ?

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant sur l'engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II) soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat d'orientation budgétaire, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce rapport a pour objectifs de mettre au centre des débats, les choix politiques et leur cohérence sur le territoire au regard des 5 finalités du développement durable présentées dans les pages suivantes :

1. Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère ;
2. Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources ;
3. Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains ;
4. Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ;
5. Produire et consommer durablement.

Enfin, le rapport comporte également une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions et politiques publiques (6).

L'Agenda 2030 et ses objectifs de développement durable (ODD), porté par l'ONU, est le nouveau cadre d'action universel dans une perspective de transformation pour un développement durable. Ces ODD, au nombre de 17, adoptés en 2015 par les Nations Unies, constituent la feuille de route du développement d'humanité à l'échelle de 2030.

Chaque pays engagé dans ce calendrier doit être en mesure de prouver en quoi il répond à ces objectifs.



# Table des matières

TRANSITION ENERGETIQUE ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE .....	5
PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES .....	12
AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE ET EPANOISSEMENT DE TOUS LES HABITANTS .....	16
SOLIDARITES ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS .....	21
PRODUIRE ET CONSOMMER DURABLEMENT .....	24
IMPLIQUER ET MOBILISER LES ELUS, LES SERVICES ET LE TERRITOIRE AUTOUR DES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE .....	32
LES INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT DURABLE .....	39

# TRANSITION ENERGETIQUE ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



## Enjeux :

- Maîtriser les consommations et la demande en énergie
- Développer les énergies renouvelables
- Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre
- S'adapter au changement climatique

# 2024

## L'année du bilan à mi-parcours pour le Plan Climat Air Energie Territorial

Le PCAET est l'outil de planification écologique sur le territoire des Mauges. L'objectif est de devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Ce premier PCAET doit donc assurer les bases de cette trajectoire en mobilisant les acteurs du territoire pour :

- Adapter le territoire aux changements climatiques
- Promouvoir un urbanisme et des logements de qualité répondant aux enjeux de la transition énergétique
- Agir en faveur d'une mobilité bas carbone et limiter les besoins de déplacement
- Faire de la transition écologique un moteur de développement économique
- Développer une agriculture bas carbone et proposer une alimentation locale et de qualité
- Accompagner la montée en puissance des énergies renouvelables et développer le mix énergétique
- Mobiliser les ressources pour communiquer et financer la transition énergétique.

2024 constitue la quatrième année de mise en œuvre du PCAET. Cette année, le PCAET a fait l'objet d'un bilan à mi-parcours au mois d'octobre pour apprécier l'avancée des actions et voir lesquelles prioriser d'ici 2026 afin d'atteindre les objectifs de sobriété et de réduction des émissions

Les actions concrétisées cette année sont présentées dans les articles suivants.



### Le PCAET en quelques chiffres

Lancé en 2020

7 axes

38 fiches actions

120 sous-actions

138 participants

à l'événement "Transitions, les Mauges en action", la journée dédiée au bilan à mi-parcours du plan

# Energie

## La solarisation du patrimoine public

Cette année, Mauges énergies a répondu à plusieurs Appels à Manifestation d'Intérêt pour l'installation d'ombrières Photovoltaïques. L'équivalent de 13 MW sur le patrimoine des communes de Mauges Communauté a été remporté par la SEM Mauges Énergies. Soit 84 sites, majoritairement des parkings, mais également des terrains sportifs (city-stades, terrains de tennis, boulodrome...). Également quelques toitures ont été identifiées. L'ensemble de ces projets sont regroupés au sein de 6 AMI, pour chaque commune. L'objectif de la SEM est de réaliser l'installation de ces centrales photovoltaïques sur ces sites dans les 3 prochaines années. Ces solarisations sont associées au recrutement d'un nouveau chargé de projets arrivé en avril 2024 afin de réaliser ces installations.



## Collectifs citoyens

Mauges énergies a continué en 2024, d'accompagner deux collectifs émergents. Le collectif d'Orée d'Anjou est bien lancé puisqu'autonome sur la réalisation d'une centrale solaire de 80 kWc. Celui de Sèvremoine est encore en émergence, dans le cadre de l'appel à projets Polliniser.

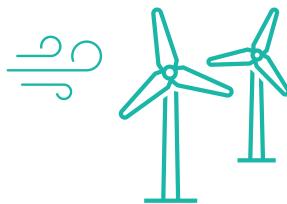
## La station BioGNV

La station BioGNV à la Pommeraye augmente son volume de vente. Elle passe de 10000 kg/mois en début d'année à 20000 kg/mois en fin d'année.

## La solution Tiko

Dans le cadre de son Plan Climat, Mauges Communauté soutient les initiatives qui permettent d'aider les habitants et les entreprises dans la réduction de leurs consommations d'énergie. A la suite d'un appel à manifestation, Mauges Communauté a signé un partenariat avec Tiko, société filiale d'ENGIE et opérateur d'effacement de RTE, pour déployer des thermostats connectés. Cette opération permet de réguler les consommation d'énergie chez les foyers se chauffant à l'électricité. Ce dispositif contribue également à la stabilisation du réseau électrique, notamment lors des pics de consommation.

**165** personnes  
ont visité des sites de  
production d'ENR  
avec Mauges  
Energies



## Des visites de sites de production d'énergie renouvelable

De nombreuses visites ont eu lieu durant l'année, permettant à 165 personnes de venir voir des installations de production d'énergie renouvelable. Ces visites furent l'occasion d'échanger sur des sujets variés tels que le fonctionnement du réseau électrique, la transition énergétique, les retombées économiques des projets portés par le territoire.

Détails des visites : Gouvix : 10 personnes, Défi Déclics : 10 personnes, Visite MFR la Pommeraye : 30 personnes, Visite Académie du Climat : 20 personnes, Défi Classe Energie : 20 personnes, C'est quoi ton entreprise : 60 personnes, Sèvremoine : 15 personnes



**tiko**



## Mauges énergies participera à la concrétisation du projet de parc éolien citoyen de Champ-Fleury à Mauges-sur-Loire

Ce parc éolien, dont la réflexion remonte à 2003 et qui a repris en 2021 avec des échanges avec la commune, avait reçu un avis défavorable du conseil municipal en 2021. Après notamment le travail engagé sur les ZAENR, la démarche a finalement abouti à une délibération favorable en mars 2024 pour le projet porté par le territoire sur les communes déléguées de Beausse et Botz-en-Mauges. Le travail avec les propriétaires fonciers a alors pu démarrer. Les premières étapes du développement se sont lancées sur le second semestre : étude d'impact environnemental, préparation de l'installation du mât de mesure, structuration du partenariat en vue de créer une société de développement pour ce projet avec les partenaires que sont Enercoop Pays de la Loire, Eclém et Mauges Energies.

## Un travail mené sur la performance énergétique des systèmes d'assainissement

Afin de respecter la réglementation en vigueur, Mauges Communauté a mis en place un diagnostic dit permanent depuis 2023 pour les systèmes d'assainissement les plus gros ( $> 2000$  équivalents habitants). Ce diagnostic consiste en la surveillance continue du système d'assainissement (station d'épuration et ensemble des réseaux des eaux usées associés) afin de connaître en détail le fonctionnement des équipements



Après une première récolte de données lancée en 2023 et basée sur la consommation d'électricité des systèmes, le pôle du Grand Cycle de l'Eau a pu identifier des sites présentant des anomalies de fonctionnement. Elles sont notamment liées à des surcharges hydrauliques (eaux parasites rentrant dans nos réseaux d'assainissement à tort). Ce diagnostic permet ainsi de prévoir des actions amélioratives (travaux de réseaux, déconnexions de mauvais raccordements...), tout ça dans un objectif d'augmenter la performance énergétique des systèmes. De ces premières analyses, plusieurs éléments ont été identifiés et ont conduits à des actions dès 2024, l'objectif étant de diminuer les consommations d'énergie mais également les rejets au milieu naturel. Ces analyses sont à reproduire chaque année pour suivre les évolutions suite à des actions faites et déceler de nouveaux problèmes le cas échéant qui nécessiteraient de nouvelles actions.



## La mise en œuvre de la loi APER par les communes, Mauges énergies et le SIEMI

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, prévoit que les communes définissent des zones qu'elles jugent préférentielles et prioritaires pour le développement des énergies renouvelables. Ces « zones d'accélération des énergies renouvelables » (ZAEEnR). En s'appuyant sur une méthodologie commune et en collaboration avec le SIEMI, Mauges Communauté et Mauges Énergies, chaque commune a étudié le potentiel de production pour l'éolien, le photovoltaïque, la méthanisation ou la chaleur renouvelable.

Chaque commune a proposé une période de concertation d'au moins 3 semaines sur les mois de novembre et décembre. Après analyse des avis recueillis lors de la concertation, les communes ont délibéré en janvier ou février pour définir ses ZAEEnR.

## Solaire en Anjou

Solaire en Anjou, le programme de massification solaire piloté par le SIEML à l'échelle départementale a permis de sensibiliser sur le territoire de Mauges Communauté, près de 70 personnes dans le cadre d'animations, notamment des balades solaires. 33 personnes ont aussi pu bénéficier de permanences assurées par Alisée pour accéder à un conseil neutre et gratuit sur l'installation de panneaux.



# Marchés publics

## Quand les marchés publics deviennent un outil pour favoriser la transition écologique

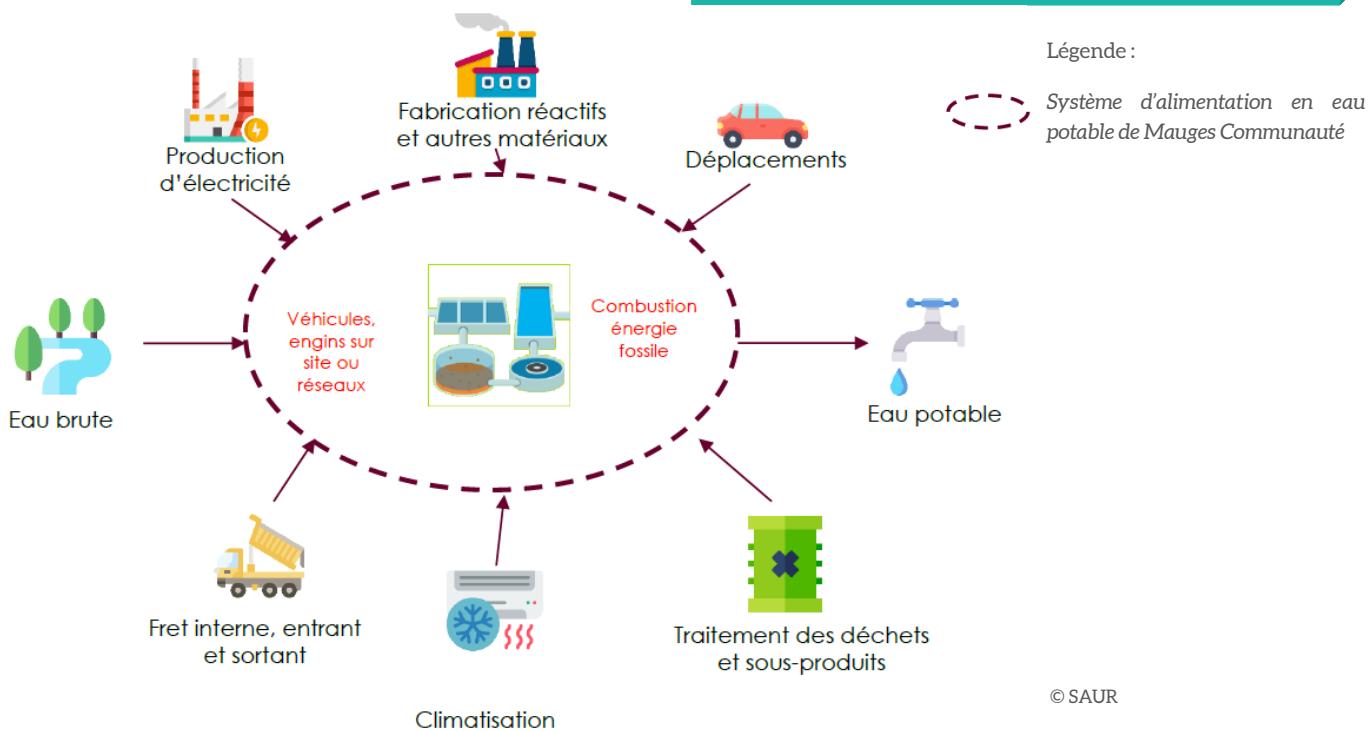
Mauges Communauté a renouvelé son marché pour la gestion de l'accueil des usagers sur les déchèteries et l'entretien des sites en avril 2024. Dans les critères de ce nouveau marché, la collectivité y a inclus une clause de performance sur l'amélioration du tri. L'objectif pour le prestataire est de faire baisser la part du « Déchets Ultimes » destinée à l'enfouissement. Il s'agit ainsi d'améliorer la valorisation des déchets en les dirigeant vers les bonnes filières de tri.

Lors de la signature du contrat qui lie la SAUR avec Mauges Communauté pour la distribution de l'eau potable aux habitants et entreprises du territoire, la collectivité a inclus des exigences environnementales. Ainsi, l'entreprise délégataire a réalisé cette année son bilan carbone basé sur des données de 2022. Cette estimation leur permet d'estimer les émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité de collecte et traitement de l'eau potable et de proposer des solutions chiffrées pour le réduire.



En 2022, les émissions de gaz à effet de serre issues de la distribution de l'eau potable à Mauges Communauté sont de **1 946 TCO2e**

On obtient ainsi une performance environnementale de **0,27kg de CO2 par m3 d'eau** distribué.



# Mobilités



## BlablacarDaily partenaire de Mauges Communauté pour développer le covoiturage dans les Mauges

Après le partenariat avec plusieurs opérateurs d'application de covoiturage en 2023, Mauges Communauté continue d'encourager le covoiturage pour les salariés des Mauges, principalement contraints à prendre leur voiture tous les jours. La collectivité a donc signé en septembre une 2<sup>e</sup> convention avec BlablacarDaily pour continuer à financer à hauteur de 0,50 € les covoiturages réalisées via l'application. Cette convention comprend aussi la possibilité aux entreprises du territoire de proposer des animations auprès des salariés pour massifier le recours à la mobilité partagée.



### Le covoiturage de plus en plus sollicité par les salariés dans les Mauges

Dans un milieu rural où la voiture individuelle est le principal moyen de déplacement, Mauges Communauté encourage le recours au covoiturage.

### Les VAE toujours à disposition des habitants

Mauges Communauté continue ses actions en faveur de l'usage du vélo, notamment grâce à l'offre d'une flotte de VAE à travers tout le territoire.

En 2024, près de 100 ménages ont bénéficié de la location d'un VAE. 21 étaient à disposition pour les déplacements des élus ou des agents « Collectivité exemplaire » et 18 VAE pour les initiatives de sensibilisation organisées par Mauges Communauté, les communes ou partenaires.

**Près de 100 personnes** ont loué un vélo à assistance électrique Mooj ! en 2024



Plus de **133 000 trajets** effectués en covoiturage en 2024

**10 479 trajets** en décembre 2024 (contre 8.736 en 2023)

**2,2 covoitureurs** en moyenne par véhicule



Pour une distance moyenne de **27 km**



### L'étude du schéma directeur cyclable touche à sa fin

La conception du schéma directeur cyclable s'est concrétisée en cette fin d'année 2024. Après un premier diagnostic commencé à l'automne 2023, les élus et partenaires des mobilités dans les Mauges ont travaillé sur des propositions et un plan d'action. Les objectifs s'articulent autour de la liaison entre les pôles majeurs internes des Mauges, mais aussi ceux des EPCI voisins avec des itinéraires cyclables adaptés aux besoins, qu'ils soient utilitaires ou touristiques.

## Les vélocistes du territoire partenaires de Mooj pour gérer la location des VAE

Depuis cette année, les personnes qui souhaitent louer des VAE ne sont plus obligés de se rendre à Beaupréau pour les récupérer ou les rendre. Désormais, Mauges communauté a lancé des conventions tripartites avec 12 vélocistes du territoire. Ces derniers gèrent la location et la réparation des vélos. Les communes se chargent de stocker le surplus de vélos qui ne sont pas loués.

## De nombreux temps de sensibilisation sur les mobilités douces et bas-carbone tout au long de l'année

En 2024, Mauges Communauté a soutenu et renouvelé sa participation au défi mobilité organisé par Alisée. D'autres initiatives complémentaires ont permis de massifier la sensibilisation à l'usage du vélo

- Diffusion du documentaire « les roues de l'avenir »
- Ateliers de réparation de vélo proposés aux habitants
- Animations auprès des seniors
- Stands Mooj pour présenter les VAE aux habitants lors des foires du territoire

Au total, 550 personnes sensibilisées cette année sur 17 événements auxquels Mauges Communauté a participé.




### Défi Mobilité sur le territoire de


**300** participants

**937** trajets déclarés durant le défi

**4.9** tonnes de CO<sub>2</sub> évitées


## Quelques chiffres sur les aides à l'achat de VAE et triporteurs

Mauges Communauté continue d'allouer des aides pour inciter les habitants à recourir aux mobilités douces dont le vélo. Cette année, 433 dossiers ont été validés :

- 6 bi-porteur à 350€
- 427 VAE à 100€



# PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



Enjeux :

- Améliorer la connaissance de l'état de la biodiversité
- Prendre en compte des secteurs à enjeux environnementaux par des mesures de protection, de gestion et de compensation
- Prendre en compte des risques naturels et technologiques
- Maîtriser les pressions sur les milieux et sur la biodiversité
- Préserver et valoriser la nature et le capital paysager
- Préserver la ressource en eau

# Préservation des milieux

## Les zones d'activités se transforment pour favoriser la GIEP

Que ce soit dans ses travaux de création, modification ou requalification de zones d'activités, Mauges Communauté se veut exemplaire sur le volet transition, notamment sur l'Eau. C'est pourquoi sur les zones d'activités économiques de la Paganne II (Saint-Pierre-Montlimart - Montrevault-sur-Evre) et sur les Couronnières II en cours de réalisation (Liré - Orée-d'Anjou), la gestion des eaux pluviales est intégrée à 100% sur la base d'une pluie centennale. Cette nouvelle approche technique dans la conception des projets permet de préserver la quantité et la qualité de nos eaux. Elle doit être portée par les élus et agents dans un souci d'exemplarité et d'acculturation de nos partenaires, que ce soient les assistants à maîtrise d'ouvrage, les maîtres d'œuvre ou les entreprises du BTP.

Cette réflexion a également été concrétisée dans la zone de la Lande à Saint-Florent-le-Vieil (Mauges-sur-Loire). Deux grandes parcelles dimensionnées initialement sans gestion intégrée, ont été divisées en huit plus petites pour favoriser la sauvegarde de la ressource en eau (bassin + régulation). Enfin, la zone de la Courbière à Saint-Macaire-en-Mauges (Sèvremoine), suit la même logique. Cette zone construite à l'époque sans aucune contrainte sur la gestion des eaux pluviales a été revue afin de permettre au maximum l'infiltration des eaux de ruissellement de la voirie, au travers de noues ou de structures réservoir.



## Carbômauges

Au printemps 2024, ALLARD TP a été la première entreprise du territoire à s'engager dans le dispositif Carbômauges à hauteur de 5 000 € sur 5 ans. Cette participation a été l'occasion pour Mauges Communauté de mener une campagne de promotion du dispositif.

A l'été 2024, Mauges Communauté a dû clarifier le dispositif avec Solennat, association qui gère la contractualisation du dispositif avec les entreprises et les agriculteurs. La stratégie validée est dorénavant de ne pas fixer de seuil minimal à l'entrée (pas de montant minimal) et ni obligation d'engagement pluriannuel. Cette stratégie doit permettre de faciliter la participation des entreprises dans ce dispositif.



# Gestion de l'eau

## Des études HMUC qui confirment la vulnérabilité du territoire face au manque d'eau

Les études « Hydrologie, Milieu, Usages, Climat », dont l'objectif est de réévaluer les volumes d'eau disponibles pour les besoins humains tout en permettant la bonne santé des écosystèmes aquatiques et en anticipant les effets du changement climatique, arrivent en fin de mise en œuvre, voire sont terminées pour certaines comme sur la Sèvre Nantaise. Au regard des premiers résultats, 3 bassins versants présentent déjà des déficits structurels sur au moins une partie de l'année. Par ailleurs, près de 65% du territoire est déjà concerné par une interdiction de prélever l'eau des rivières en période estivale, notamment l'Evre ou l'Hyrôme.

Les premiers résultats des HMUC ont été l'occasion de sensibiliser les cadres de Mauges Communauté et les élus notamment dans le cadre de l'élaboration du SCoT, via un atelier de manipulation et de vulgarisation sur les enjeux quantitatifs.



## Une coopération toujours étroite entre les bassins versants et Mauges Communauté pour la mise en œuvre des contrats territoriaux eau

L'année 2024 fut une année charnière pour les 4 syndicats de bassins chargés de la mise en œuvre du Contrat Territorial Eau. Deux d'entre eux, l'EPTB de la Sèvre Nantaise et le Syndicat Layon Aubance Louet sont arrivés à mi-parcours. Ça a donc été l'occasion de faire un premier bilan et programmer les 3 prochaines années. A cette occasion, Mauges Communauté a contractualisé avec l'EPTB de la Sèvre Nantaise afin de dédier 138 000 € sur 3 ans à la protection de la ressource en eau potable au Longeron, via l'intensification d'action de lutte contre les pollutions diffuses agricoles. Une lettre d'information agricole co-écrite Mauges Communauté - EPTB-SN, sur le thème de l'eau potable a par ailleurs été publiée en toute fin d'année 2024.

2024 a également été la première année de mise en œuvre des actions CT-Eau pour le SMiB Evre-Thau-Saint-Denis-Robinet et Haie-d'Allot et le Syndicat Loire Aval. Ces actions se sont concrétisées notamment par les renaturations du ruisseau du Grau à Andrezé et du ruisseau des Touches au Fuilet. En tout, 13 mares ont été restaurées en 2024 par le SMiB.

## GIEP : la sensibilisation des agents et habitants et l'accompagnement des projets

Cette année, 35 réunions de suivi de projets ont été organisées pour intégrer la GIEP dans la réalisation de lotissements privés ou communaux. Environ une centaine d'accompagnements de projets ont été réalisés avant ou pendant la phase de traitement par l'ADS, et une autre centaine après ADS. 5 formations en interne ont été tenues pour aborder les enjeux de la GIEP ainsi que 9 réunions avec des instructeurs ADS. Également, il y a eu 987 consultations de la page internet « Eaux pluviales », la mise en place de l'outil « jardin de pluie » et l'envoi de mails, toujours dans un objectif de sensibiliser.

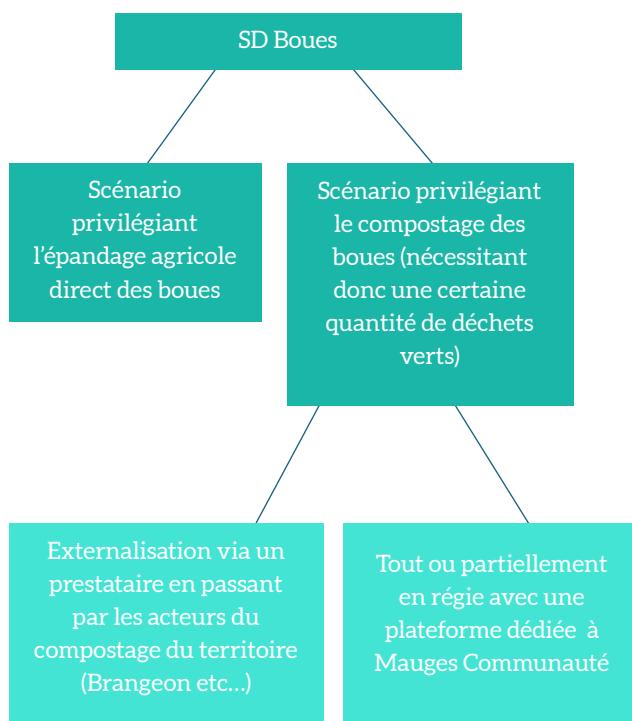


## Les travaux pour le renouvellement des réseaux d'eau potable et assainissement se poursuivent partout sur le territoire

35 réunions publiques ont été organisées pour présenter les travaux d'assainissement et de renouvellement de réseaux sur l'ensemble du territoire en amont des contrôles de branchement. En assainissement eaux pluviales et eaux usées, 51 chantiers ont été engagés pour un total de 10,93 millions d'€. En alimentation eau potable, 37 chantiers ont été engagés pour un montant de 5,49 millions.

## L'élaboration d'un nouveau schéma directeur boues

Le schéma directeur boues propose plusieurs scénarios de gestion des boues de station d'épuration :



Les conclusions du SD-Boue préconise d'aller vers le scénario 2) compostage en régie mais une enquête a été lancé au second semestre sur pour permettre de confirmer le choix des scénarios des élus.

Cette enquête consiste à réaliser une étude qualitative sur l'intérêt des agriculteurs de Mauges Communauté concernant les différentes Matières Fertilisantes d'Origines Résiduaires (MAFOR) issues de la collectivité et une étude quantitative auprès des autres acteurs producteurs de matières organiques du territoire tels que Industries Agroalimentaires (IAA) et composteurs privés.

Le résultat de l'enquête a été présenté aux élus le 17 janvier 2025.



## Plusieurs constats de pollution effectués en 2024

4 réunions publiques ont été organisées avec environ 500 invités pour 44 présents. Le but de ces contrôles était de trouver l'origine d'une pollution au milieu naturel

## Préventions des inondations

2 réunions publiques organisées à Jallais et Valanjou ont été organisées pour environ 100 personnes invitées et 30 personnes présentes. Le but de ces contrôles est de connaître les raccordements des habitants pouvant nous aider à comprendre les désordres liés aux inondations et adapter nos projets en cas de travaux.



## Contrôle des installations d'assainissement

Le service Contrôles et Conseils à l'Habitant a réalisé 3 113 contrôles d'assainissements non collectifs, à différents stades des projets (lors de la conception, pendant les travaux, à la réalisation ou dans le cadre de contrôles périodiques). Une matinale avec les acteurs de l'immobilier (notaires, agences) a également été organisée en novembre pour sensibiliser et informer sur l'importance de la conformité pour garantir la qualité de l'eau. 2 réunions publiques ont eu lieu à la Chapelle-Saint-Florent et Liré pour informer les habitants sur les campagnes de contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien. Enfin, Les acteurs et particuliers ayant des installations supérieures à 20 équivalents Habitants ont été accompagnés dans la mise aux normes.

# AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE ET EPANOUISSEMENT DE TOUS LES HABITANTS

**3** BONNE SANTÉ  
ET BIEN-ÊTRE



**4** ÉDUCATION  
DE QUALITÉ



**11** VILLES ET  
COMMUNAUTÉS  
DURABLES



## Enjeux :

- Améliorer la qualité des services à la population : accueil des personnes âgées et/ou en situation de handicap, éducation, loisirs, culture
- Avoir un meilleur accès et une offre d'équipements répondant aux besoins essentiels, pour toutes les catégories de population
- Améliorer l'accès à la connaissance et l'information locale
- Maintenir ou améliorer la santé publique dans ses dimensions environnementales
- Améliorer l'accès et les conditions de logement, vers un logement salubre, sain

# Santé

## Plan d'amélioration de la qualité de l'air

Le 21 mars 2024, les services SEAT et Santé-Solidarités ont organisé conjointement deux sessions d'atelier « Qualité de l'air ». Le programme était composé d'une Fresque de la qualité de l'air, une présentation du bilan de la qualité de l'air sur le territoire, et enfin des échanges et propositions d'action à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de l'air dans les Mauges.

En septembre et avec l'appui d'Air Pays de la Loire, les remarques et apports des participants formulés lors des ateliers de mars ont permis de réaliser un plan d'amélioration de la qualité de l'air, document obligatoire pour les communautés d'agglomération de plus de 100 000 habitants.

## Mise en œuvre du contrat local de santé

Mauges Communauté avait conclu en novembre 2023, le Contrat Local de Santé 2.0 pour une durée de 5 ans aux côtés de l'ARS Pays de la Loire, de la CPAM du Maine-et-Loire et de la MSA du Maine-et-Loire.

Au travers de ce contrat, les élus et acteurs des Mauges se sont engagés pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité favorisant ainsi le bien-être de la population.

Le CLS 2.0 investit de nouveaux enjeux thématiques :

- la prévention et la promotion de la santé,
  - L'attractivité et l'accueil des professionnels de santé,
  - La santé mentale des habitants

Il s'inscrit également dans la continuité du CLS 1, en approfondissant et confortant le projet visant l'innovation dans les parcours des personnes âgées ou en situation de handicap et la promotion de la santé environnementale.

Après l'adoption du CLS 2.0 en 2023, l'année 2024 a été consacrée à sa mise en œuvre et sa communication.

- En menant des actions autour l'attractivité du territoire (soirée d'accueil des internes en médecine, réflexion autour du plan d'attractivité médicale...),
  - En favorisant l'accès à la prévention (mise en œuvre de l'appel à projet prévention, campagne de sensibilisation aux risques du Radon ...),
  - En renforçant la prévention et la prise en charge en santé mentale ;
  - En favorisant les parcours de santé et de vie,
  - En développant les actions de promotion des milieux et des cadres de vie favorable à la santé (préparation action de sensibilisation urbanisme favorable à la santé).

Soirée d'accueil des internes en médecine

Mauges Communauté a décidé d'organiser pour la première fois, en partenariat avec les communes du territoire, une soirée d'accueil des internes en médecine. Celle-ci s'est déroulée en novembre au Château de la Brûlaire, à Gesté. Les objectifs de cette soirée étaient de faire découvrir le territoire de Mauges Communauté, présenter les aides du territoire et développer l'interconnaissance avec les internes. Deux internes et deux médecins étaient présents, ainsi que les représentants des CPTS du territoire et des MSP.

**Les Mauges,  
vous connaissez ?**

**Paroles de médecins**

**120 000 habitants**

« C'est une magnifique région touristique avec une large diversité d'activités, parfaite pour élever des enfants loin du tumulte des villes et proche de la culture et de la nature. »

## Appel à projets pour soutenir les actions de prévention et de promotion de la santé des habitants

Mauges Communauté a lancé en 2024 un appel à projets à destination des associations, écoles, services ou établissements médico-sociaux du territoire pour soutenir les initiatives en faveur :

- de la promotion d'une alimentation saine ;
- de la promotion de l'activité physique et de la lutte contre la sédentarité ;
- de la prévention des conduites addictives (alcool, drogues, écrans, jeux d'argent...).

17 dossiers ont été déposés, 11 ont été sélectionnés par le jury pour un total de 25 906 €

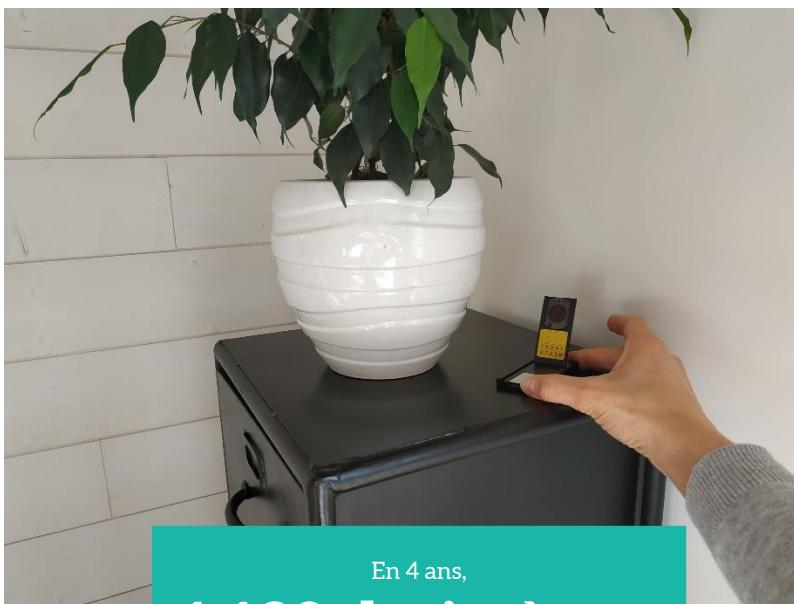
## Sensibilisation des agents de Mauges Communauté au dépistage des cancers.

En mars dernier, Mauges Communauté a proposé à ses agents de participer à un atelier « Dépistage des cancers » animé par l'équipe de la Ligue contre le cancer 49. L'opportunité de s'informer sur le dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus, la vaccination HPV, l'autosurveilleance ...



## Mois sans tabac : action « d'aller vers » à Beaupreau le 22 novembre 2024

Cette année, les professionnels de santé de l'espace santé Centre Mauges de Beaupreau-en-Mauges se sont mobilisés pour le Mois sans tabac aux côtés d'Addictions France, ALiA, la commune de Beaupreau-en-Mauges et Mauges Communauté. Cette sensibilisation / information a eu lieu dans la galerie commerciale d'Intermarché à Beaupréau afin d'aller au plus près des habitants. Au programme : Distribution de kits d'aide à l'arrêt du tabac et présence de spécialistes, pour répondre à vos questions avec bienveillance.



En 4 ans,  
**1 130 dosimètres**  
distribués aux ménages volontaires puis  
analysés

## Campagne de sensibilisation à la qualité de l'air et au radon vers les habitants et professionnels 2024/2025

Depuis 2020, des campagnes ont été menées sur le territoire. Elles ont montré que le radon, gaz naturel dangereux pour la santé, est bien présent sur le territoire. Néanmoins il est loin de l'être dans tous les logements. 87 % des mesures effectuées sont inférieures au seuil de 300 bq/m<sup>3</sup> recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Depuis le début de la campagne, plus d'un milliers de dosimètres ont été distribués. 4 ménages concernés par les plus hautes mesures, ont bénéficié de conseils et d'un accompagnement pour réduire la présence de radon dans leur logement. Mauges Communauté renouvelle la campagne de sensibilisation au cours de l'hiver 2024/2025 : 400 dosimètres seront distribués aux habitants volontaires.

# Habitat

## Hausse de 40% de la fréquentation de la Maison de l'Habitat !

En 2024, la Maison de l'Habitat a intensifié ses actions d'information, de conseil et d'orientation à destination des habitants. Plus de 30 événements ont été organisés, incluant des petits-déjeuners avec des professionnels du bâtiment et de l'immobilier, des balades thermiques et des réunions d'information sur les aides disponibles. Depuis son ouverture le 1er janvier 2022, plus de 13 000 ménages ont été accueillis. La fréquentation a connu une forte augmentation en 2024 (+40 % par rapport à l'année précédente). Un grand nombre de ces ménages s'engagent dans des démarches de rénovation de leur logement, incluant des travaux d'efficacité énergétique, la remise en état de logements très dégradés et vacants, ainsi que l'adaptation de leurs logements à la perte d'autonomie.



## Renforcement du développement du parc locatif public

En octobre 2024, un contrat territorial a été signé en faveur du logement locatif public, réunissant une quinzaine de partenaires, dont l'État, le Département, les communes, les bailleurs sociaux et Action Logement. Ce contrat, qui s'étend de 2024 à 2026, repose sur trois priorités : la construction de nouveaux logements, la rénovation des logements les plus énergivores, et l'amélioration de la mobilité au sein du parc de logements. Lors de la signature, les parties prenantes se sont engagées à bâtir 500 nouveaux logements pendant la durée du contrat afin de répondre à la demande croissante. Actuellement, 1 800 demandeurs attendent une attribution dans le parc locatif public des Mauges.

## Lancement des dispositifs d'amélioration de l'habitat : OPAH et OPAH-RU

Depuis 2024, deux dispositifs importants ont été mis en place pour améliorer l'habitat sur le territoire : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Ces programmes, déployés sur une période de 5 ans, couvrent l'ensemble du territoire et offrent aux ménages un accompagnement complet pour la réalisation de travaux, avec la possibilité d'effectuer des diagnostics énergétiques ou des évaluations ergothérapeutiques à domicile. Ces dispositifs facilitent également l'accès aux aides financières de l'Anah et d'autres partenaires. En 2024, plus de 1 300 ménages ont été conseillés par les opérateurs, et plus de 250 d'entre eux ont déjà soumis des demandes d'aides pour améliorer leur logement.



## Opération de revitalisation du territoire (ORT) pour dynamiser les centres-bourgs

Dans le cadre du dispositif "Petites Villes de Demain", lancé par l'État en 2021, la commune de Mauges-sur-Loire a lancé diverses initiatives pour revitaliser ses centres-bourgs, notamment à Montjean-sur-Loire, La Pommeraye et Saint-Florent-le-Viel. Ces actions comprennent des études urbaines, des aménagements d'espaces publics, et l'ouverture d'une micro-folie. Ces projets sont intégrés à l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) qui inclut également la commune de Chemillé-en-Anjou, qui a souhaité s'associer à cette dynamique pour redynamiser le cœur des bourgs de Chemillé et Valanjou. Ces initiatives viennent compléter les dispositifs OPAH et OPAH-RU, et visent à renforcer l'attractivité des centralités.

## Soutien aux projets de logements pour les personnes âgées

Dans le cadre du Plan Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025, Mauges Communauté soutient les projets de logements destinés aux personnes âgées ou en situation de handicap. Ces projets doivent comporter au minimum deux logements, être proches des commerces et services, et offrir des aménagements adaptés, tels que des dispositifs domotiques. Le premier projet soutenu a été réalisé à la Salle-de-Vihiers, où deux logements ont été construits à proximité de l'EHPAD Vivre-Ensemble. Ces logements indépendants permettent aux résidents de bénéficier des services de l'EHPAD, tels que la restauration, la laverie et les animations. Un projet similaire sera soutenu en 2025 au Fuilet, avec la construction de 8 logements pour répondre à la demande croissante liée au vieillissement de la population.



# SOLIDARITES ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS

**1** PAS DE PAUVRETÉ



**10** INÉGALITÉS RÉDUITES



**17** PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



## Enjeux

- Maîtriser les phénomènes de précarisation et accompagner les populations fragiles spécifiques
- Renforcer le lien social entre générations
- Mutualiser les échanges entre Mauges Communauté et ses communes membres, mais aussi avec les autres intercommunalités

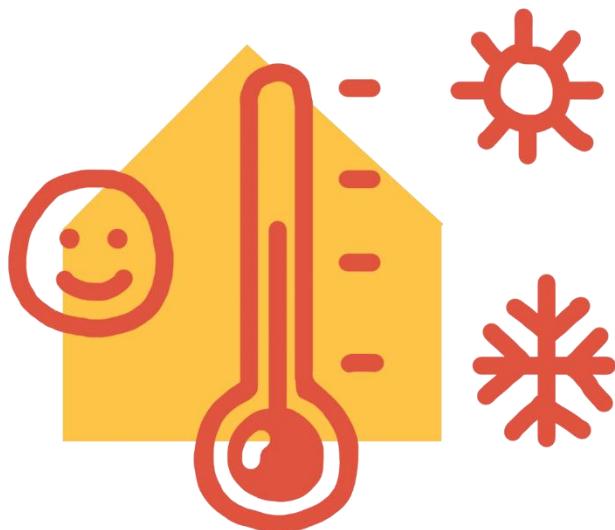
# Lutte contre la précarité

## Le Slime, lancement d'un nouveau dispositif de précarité énergétique dans les Mauges

Depuis novembre 2024, Mauges Communauté a mis en place un Slime (service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie), une méthodologie proposée par le réseau CLER.

Ce service propose aux ménages en situation de précarité énergétique, des visites à domicile réalisées par l'association Alisée pour un accompagnement sur-mesure (état du logement, habitudes de consommation des flux, factures d'énergie...). Des petits équipements sont proposés selon les besoins (ampoules basse consommation, mousseurs d'eau, multiprises avec interrupteurs, boudins de porte etc.) Ce dispositif est également associé au Pass'eau, financé par la SAUR pour lutter contre la précarité hydrique.

La détection et la bonne orientation des ménages après la visite est possible grâce à plusieurs partenaires essentiels au déploiement du SLIME : la Maison de l'Habitat, les CCAS des Communes, la Maison Départementale des Solidarités des Mauges, l'ADIL 49, le CLIC ou encore les associations caritatives du territoire.



## SLIME

Une solution pour agir  
contre la précarité  
énergétique



# Culture

## Le service Culture engagé dans une démarche de réduction de son impact et d'inclusion

### Consommer de manière responsable :

Le personnel en charge de l'accueil des artistes de la saison Scènes de Pays est sensibilisé et agit pour limiter le gaspillage, les emballages et favoriser l'achat de produits locaux. Parmi, les dernières actions mises en œuvre :

- Supprimer les bouteilles d'eau en plastique (sauf sur scène), en encourageant chacun à venir avec sa propre gourde ;
- Privilégier l'achat de produits en vrac, conservés en bocaux, pour les caterings des équipes artistiques ;
- Travailler avec les fournisseurs et les restaurateurs locaux
- Remplacer les traditionnels bouquets de fleurs remis aux artistes à la fin de leurs spectacles par des produits « Made in Mauges »
- Limiter la consommation de papier, en proposant dorénavant de lire le programme de salle de chaque spectacle en scannant un QR code affiché.



## Favoriser la solidarité entre tous et l'épanouissement de chacun :

Parce que la dimension sociale est complémentaire de l'action environnementale, le projet Scènes de Pays participe historiquement à la démocratisation de la culture, en favorisant l'accès des habitants à la vie culturelle. Plusieurs actions dans ce sens ont été engagées cette année :

- Programmer une saison itinérante sur les six communes des Mauges avec le souhait d'effectuer un travail en proximité, en partenariat avec le maximum d'acteurs locaux : commissions culture, associations, centre socioculturels, acteurs économiques... ;
- Proposer des spectacles et des parcours d'éducation artistique, en journée, sur le temps scolaire, à destination des élèves scolarisés dans les Mauges, de la maternelle au lycée, mais aussi auprès des personnes âgées ou en situation de handicap ;
- Coorganiser des événements solidaires et culturels avec les acteurs de la santé

Les nouvelles politiques publiques qui se dessinent au sein de l'action culturelle de Mauges Communauté, en faveur du patrimoine et des musiques actuelles, s'inscrivent dans la même démarche responsable : permettre l'épanouissement de chacun et favoriser la cohésion sociale sur le territoire des Mauges.

Ainsi, l'année 2024 a été l'année de lancement de la politique en faveur des Musiques actuelles. Elle s'est concrétisée par :

- le lancement d'un appel à projets « Soutien aux festivals de musiques actuelles des Mauges »,
- l'adhésion au GIP café culture pour développer la diffusion de concerts de musiques actuelles sur le territoire,
- la mise en place d'ateliers de musiques actuelles dans 3 écoles de musiques des Mauges,
- la création d'un poste à temps partiel au sein du service culture (1/2 temps).

Dans le cadre de l'appel à projet en faveur des festivals de musiques actuelles du territoire, les projets retenus devaient contribuer, au-delà des critères d'éligibilité, à au moins deux enjeux :

- Soutien aux artistes émergents ;
- Favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux programmations artistiques ainsi qu'aux moyens de soutien à la création ;
- Promouvoir la santé : prévention et de sensibilisation des conduites à risque (bouchons d'oreilles, des casques de protection auditive pour les enfants, des préservatifs...)
- Promouvoir la diversité, l'égalité et la lutte contre les discriminations ;
- S'engager dans une démarche de développement durable (tris des déchets, verres réutilisables, offre de restauration locale...) ;
- Soutenir l'accessibilité et l'inclusion de tous (espaces réservés pour les PSH, concert chansigné, point info handi-accueil...).

Dans la poursuite de l'élargissement de la politique culturelle, cette année a été également consacrée à l'élaboration du Contrat local d'éducation artistique et culturel en lien avec une multitude de partenaires. L'éducation artistique et culturelle (EAC) est un pilier du système éducatif qui vise à sensibiliser la jeunesse aux différentes formes d'art, développer sa créativité, son esprit critique et sa capacité à interpréter le monde qui l'entoure. Cette démarche débute à l'école et se poursuit tout au long de la vie du citoyen.

## Encourager le transport partagé

Depuis quatre saisons, il est proposé aux spectateurs de Scènes de Pays de covoiturer à l'aide d'une plateforme « covoiturage-simple » mise en ligne gratuitement sur le site internet. Chacun peut y proposer ou rechercher des trajets pour venir aux spectacles.

Par ailleurs, pour toutes activités, et notamment dans le cadre de la démarche patrimoniale, le service organise soit des déplacements collectifs (en car lors des visites d'études) ou le partage de déplacements (avec des points de rendez-vous).



# PRODUIRE ET CONSOMMER DURABLEMENT



## Enjeux :

- Développer une consommation et des pratiques citoyennes responsables par la sensibilisation du public, la prévention et le soutien à l'émergence de projets citoyens et associatifs
- Réduire les déchets produits et augmenter leur valorisation
- Faire évoluer l'économie locale vers des pratiques durables et développer l'économie circulaire
- Développer des pratiques de gestion intégrée des parcs économiques

# Economie Circulaire



## Les animations territoriales autour de l'économie circulaire

L'animation territoriale sur l'économie circulaire en 2024 a été recentrée et concentrée sur des dispositifs phares et déjà engagées par la collectivité. Les journées collectives du parcours avec Mission Change ont été évidemment des temps forts ainsi que l'évènement majeur du 9 octobre « Transition, les Mauges en action » qui a réuni près de 160 personnes.

### Collectes de déchets d'équipements électriques et électroniques (ou DEEE)

Dans le cadre du partenariat avec l'ADECC, deux nouvelles collectes de DEEE ont été organisées sur des zones d'activités à La Pommeraye et à Beaupréau. Pour ces collectes, Mauges Communauté avait demandé à l'ADECC de retenir l'entreprise TRIS, basée à St-Pierre-Montlimart comme prestataire.

### Lien avec les organismes de formation

Enfin dans le cadre du développement de Synergie et afin de structurer la démarche économie circulaire du territoire, Mauges Communauté a travaillé avec plusieurs organismes de formation comme le SPREC (Syndicat Professionnel du Réemploi et de l'Economie Circulaire), Noria Formation ou encore Echobat. Des projets avec ces organismes de formation devraient voir le jour en 2025.

## Mission Change et la décarbonation des entreprises

Début 2024, Mauges Communauté a lancé un parcours d'accompagnement à la décarbonation et à la transition écologique des entreprises, en partenariat avec Mission Change. L'objectif de cette démarche était de proposer une offre d'accompagnement complète auprès des entreprises du territoire pour faire un état des lieux de leurs enjeux et établir une feuille de route.

Entre janvier et début mars, le service Développement Economique de Mauges Communauté a rencontré près d'une vingtaine d'entreprises pour faire la promotion de ce parcours. Un petit déjeuner de présentation a également été organisé début février avec Mission Change.

### Un parcours collectif avec 7 entreprises du territoire

Ce parcours étant reconnu et financé en partie par l'ADEME a permis d'engager 7 entreprises du territoire dans une première session : CAA agencement, BRAULT Métallerie, BOISSEAU, ALLARD TP, Groupe ELAIA (menuiserie Peau, Probalu, Prostyl), EBM et SOJADIS.

Cette démarche comprenait un accompagnement individuel avec les équipes de Mission Change et 4 journées collectives à Synergie. Lors de cette journée les services Stratégie Ecologique et Développement Economique venaient compléter l'apport de contenu en présentant des enjeux à l'échelle locale et des actions fléchées dans le PCAET et plan Economie Circulaire.

### Une démarche individuelle et collective

Le parcours a débuté officiellement le 9 avril avec une première journée collective à Synergie lors de laquelle étaient présents les 7 entreprises engagées, l'ADECC (co-organisateur du parcours avec Mission Change et Mauges Communauté) ainsi que Franck AUBIN et Eric Prud'homme, Directeur Régional de l'ADEME.

Entre avril et juin, les entreprises ont travaillé sur leur diagnostic (bilan carbone, bilan matière et diagnostic chaîne de valeur). Entre septembre et novembre elles ont travaillé sur leur feuille de route de décarbonation et de transition en flétrissant des actions à engager à court terme, moyen terme et long terme.

### Des résultats et des retours d'expérience très positifs

Lors de la journée collective du 3 décembre, les entreprises ont pu présenter leur feuille de route respective et faire un retour sur l'accompagnement passé. Ces résultats ont montré que la démarche a permis de fédérer une dynamique collective entre les entreprises. Outre l'ambiance joyale qui régnait lors des journées collectives, cette dynamique a impliqué les entreprises sur des transformations fortes de leurs modèles économiques. Ces dernières ont relevé que ce parcours leur permettait d'apporter une réponse concrète à leurs enjeux. Cette démarche a permis de faire du lien entre les actions des entreprises et celles portées par la collectivité avec un enrichissement mutuel.



## Synergie

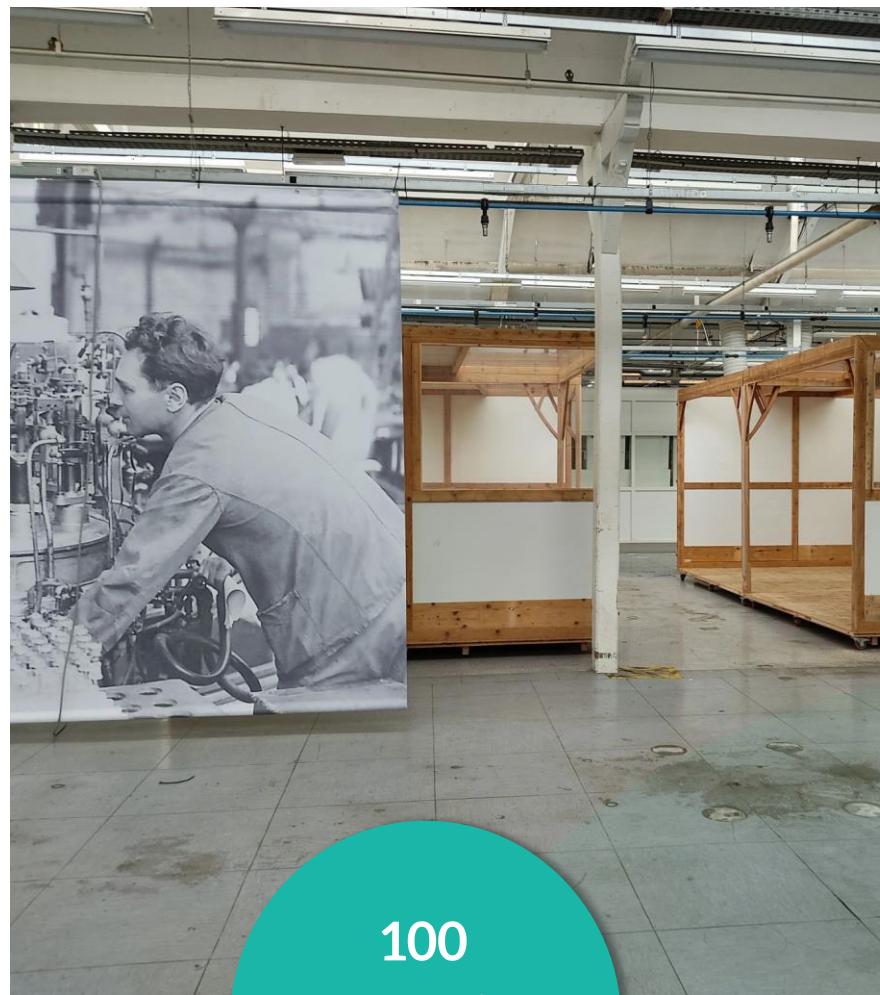
Véritable lieu démonstrateur de la politique Economie Circulaire de Mauges Communauté, Synergie a connu en 2024 une forte croissance d'activité.

Il y a tout d'abord l'ouverture de la matériauthèque sur le site de Synergie (abordée dans l'article sur l'appel à projet Initiatives Citoyennes Transition écologique)

### Ouverture de l'atelier de Transformation Numérique et arrivée des Compagnons du devoir

Dans le cadre de Deffinov, les équipements de l'Atelier de Transformation Numérique (ATN) ont été livrées au printemps 2024. Le coordinateur de la formation en charge de cet ATN, recruté par les Compagnons du Devoir, est arrivé sur Synergie en septembre. Des portes ouvertes ont été organisées pour faire la promotion de ce nouvel outil auprès des entreprises. En octobre les premières formations en lien avec cet ATN ont débuté.

Courant novembre et décembre, ce sont les équipements et les outils pour les ateliers Bois qui ont été livrés. En parallèle, Mauges Communauté a travaillé avec les compagnons du devoir pour approfondir l'intégration de projets en économie circulaire dans le cadre des formations proposées à Synergie.



**100  
entreprises**

Sensibilisées et venues visiter Synergie



### Développement de l'activité événementiel

Plusieurs évènements, organisés par Mauges Communauté ou d'autres acteurs, se sont déroulés à Synergie en 2024, dont l'évènement phare du 9 octobre « Transition, les Mauges en action ». Les très nombreuses sollicitations confirment l'importance d'accorder une place importante à cette activité dans le cadre de la programmation de la reconversion du site. Par ailleurs, les sollicitations extérieures montrent que Synergie commence à être reconnu régionalement comme une place forte de l'économie circulaire. Le showroom de l'économie circulaire devrait renforcer encore la dynamique.



## Un nouveau Showroom de l'Economie Circulaire

Depuis la fin d'année 2023, Mauges Communauté était en réflexion sur la création d'un showroom de l'économie circulaire avec plusieurs entreprises et partenaires impliquées sur Synergie. Début 2024, Mauges Communauté a souhaité structurer cette réflexion pour essayer de concrétiser ce projet.

### Un projet collectif

Plusieurs groupes de travail ont été réunis avec des partenaires comme l'ADECC, Echobat, l'IRESA, la CMA, la CCI ou encore des entreprises comme Les Grands Bois ou Siléo. Ces groupes de travail ont permis de faire émerger le concept de showroom de l'économie circulaire qui aurait pour objectif de rendre concret l'économie circulaire afin d'accélérer la transition vers des modèles de production et de consommation plus soutenables et vertueux. Ce showroom proposerait ainsi des solutions concrètes et des parcours de transformation pour des entreprises mais aussi pour le grand public.

### Projet lauréat de l'AAP « Economie Circulaire » de la région Pays de la Loire

Courant février, Mauges Communauté a répondu à l'appel à projets « Economie Circulaire » de la région Pays de la Loire pour financer ce projet. En juillet, le projet a obtenu un financement de 77 500 €. Ce soutien a permis de conforter la collectivité et de mobiliser davantage ses partenaires.

Courant juin, Mauges Communauté a fait appel à un scénographe pour la concrétisation et le design du projet. En parallèle, la collectivité a poursuivi ses échanges avec les entreprises (ERAM, Humeau-Beaupréau, Brangeon, Mulliez-Flory, Société Choletaise de Fabrication, Alise) pour questionner leur intérêt vis-à-vis de ce projet et construire avec elles le contenu du showroom.

### Une Version 0 du showroom pour dévoiler l'ambition du projet

Plusieurs modules ont été achetés à la ressourcerie Culturelle de Montaigu à l'été 2024 et un premier travail de conception a pu être réalisé par Menu Détail et l'entreprise Les Grands Bois pour imaginer une V0 du showroom avec un premier pôle autour de la filière textile. Cette première version a pu être livrée et présentée lors de l'événement du 9 octobre « Transition, les Mauges en action », dévoilant ainsi l'ambition du projet à de nouvelles entreprises et autres partenaires.

### Un projet structurant et prioritaire pour 2025

Lors de la fin d'année 2024, les premiers modules du showroom ont pu être testés avec des groupes d'étudiants, notamment pour les appréhender en tant que supports d'animation. Un travail important a ensuite été réalisé par Mauges Communauté pour affiner le contenu et la suite du projet qui constituera une réelle priorité de la politique Economie Circulaire de la collectivité en 2025.

# Gestion et réduction des déchets

## Un nouveau plan de lutte contre les déchets abandonnés

Mauges Communauté, Beaupréau-en Mauges, Chemillé-En-Anjou, Mauges-Sur-Loire, Orée-d'Anjou et Sèvremoine se sont groupés en 2024 pour établir un Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés. Une convention a été signée avec l'éco organisme CITEO pour 2 ans. Cette convention engage le groupement à réaliser des actions comprenant un diagnostic, de la sensibilisation et des opérations curatives de nettoiement. CITEO accompagne ces actions et verse des soutiens financiers à hauteur de 335 100 euros par an.



## Expérimentation de bacs jaunes collectifs

Pour libérer la place encombrée par les sacs jaunes sur la voie publique ainsi que faciliter la collecte dans certaines zones étroites, les élus de Mauges Communauté ont souhaité lancer une expérimentation d'un nouveau système pour la collecte de ces déchets : les bacs collectifs.

Ce matériel innovant est compatible avec la collecte des bacs individuels déjà en place sur le territoire de Mauges Communauté et ne nécessite pas de tournée de collecte supplémentaires.

**3 sites d'expérimentation**

**10** bacs déployés

**150** habitants concernés

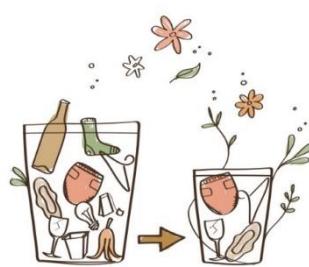
## Ouverture des déchèteries aux Repair cafés

6 Repair cafés sont actifs sur le territoire. Animés par des centres sociaux ou des associations d'habitants, Mauges Communauté les soutient au travers (communication, accompagnement dans les projets)

Fin 2023, ils ont manifesté le besoin d'avoir accès aux déchèteries du territoire pour récupérer des objets déposés pouvant leur servir en réparation. Après étude, les élus ont validé la possibilité de leur donner accès aux déchèteries via la signature d'une convention de partenariat fixant les droits et obligations de chacune des parties. 3 structures ont signé cette convention. Elles peuvent ainsi se rendre à la déchèterie pour trouver les matériaux utiles à leurs ateliers.

**1 300  
composteurs**

distribués en 2024, soit le double comparé à 2023



## L'obligation du tri des biodéchets, opportunité pour accompagner les habitants vers le compostage

Dès le début de l'année, Mauges communauté a répondu à la forte demande de composteurs individuels. Plus de 1300 composteurs ont été distribués en cette année, soit le double par rapport à 2023. Les agents en charge de la prévention des déchets ont pu sensibiliser les habitants sur les biodéchets au moment du retrait des composteurs.



## Animation auprès des scolaires

En 2024, 214 animations et ou visites de sites de gestion des déchets ont été réalisées auprès des scolaires – Cela représente plus de 5000 élèves sensibilisés. Les animations sont réalisées soit en interne, soit par des structures partenaires comme le CPIE Loire Anjou, l'Ecocyclerie des Mauges ou l'Association ALISE. Elles sont matérialisées dans un livret pédagogique envoyé chaque année aux établissements scolaires. Le transport pour les visites et les animations sont pris en charge par le service prévention et gestion des déchets.

# 5 000 élèves

Sensibilisés sur la  
prévention des déchets



## 280 personnes présentes

à la journée portes Ouvertes de la déchèterie de Jallais

## L'optimisation du réseau des déchèteries suit son cours

Le 2 avril 2024, la nouvelle déchèterie de Jallais (Beaupréau-en-Mauges) a ouvert ses portes. Une semaine plus tôt, celle-ci avait été inauguré en présence de nombreux élus de Mauges Communauté, de Grégory Blanc, sénateur, et de Corinne Minot, nouvelle sous-préfète de l'arrondissement de Cholet.

Le 23 mars, les services Déchets et Communication avaient organisé une journée Portes Ouvertes, pour présenter l'organisation du site afin de sensibiliser les habitants sur la gestion et la réduction des déchets (visites guidées, théâtre d'improvisation, supports de communication sur les bonnes pratiques).

La création du site de Jallais a entraîné la fermeture des déchèteries de Bégrolles-en-Mauges, La Poitevinière et l'ancienne de Jallais au 31 mars 2024.

Début septembre ont débuté les travaux de construction d'une nouvelle déchèterie à Saint-Germain-sur-Moine (Sèvre Maine) avec une ouverture prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2025. Suivront les réhabilitations des sites de Melay (Chemillé-en-Anjou) et Beaupréau (Beaupréau-en-Mauges) courant 2025.

# Agriculture et alimentation locale

## Un objectif de massification du recours aux produits locaux

En septembre, Mauges Communauté a recruté un chargé de mission dédié au développement d'une plateforme « Consommer local ». Un diagnostic a été effectué afin obtenir une vue d'ensemble des producteurs locaux (fruits, légumes, œufs, viandes, etc.). Les agriculteurs et exploitants ont ensuite été consultés pour savoir s'ils souhaitent participer à l'offre de produits qui sera dans un premier temps, proposés aux acteurs de la restauration collective. Des réflexions seront menées en 2025 sur le modèle économique et juridique, ainsi que sur la logistique, la lutte contre le gaspillage et le zéro-déchet.



## L'accompagnement au développement de la filière bois bocage

Mauges Communauté continue son engagement sur la structuration d'une filière « bois bocage ». Un travail de coordination des acteurs est en cours ainsi qu'un projet de rédaction d'une charte bocagère en coopération avec le SMIB.

## Une nouvelle édition de la semaine de l'alimentation riche en événements



### Une étoile dans nos cantines

le 16 octobre dernier, des cuisiniers opérant dans la restauration collective ont participé à une journée d'échange organisée par la Chambre d'Agriculture et Mauges Communauté. Le matin, le chef du restaurant Le 1825 et une diététicienne de l'association Du pain sur la planche ont chacun proposé des ateliers en faveur du bien manger et de la réduction du gaspillage alimentaire. Ensuite un repas réalisé avec des produits locaux. Et enfin, l'après-midi un forum d'une dizaine de producteurs locaux était organisé.

**31**

participants

### Le lancement du Défi Familles à Alimentation Positive

Le 18 octobre, Mauges Communauté et 4 structures partenaires du territoire, ont lancé le défi Familles à Alimentation Positive. L'objectif de cette opération est d'inviter les habitants à consommer davantage de produits locaux, frais et autant que possible bio, sans dépenser plus. Jusqu'en juin 2025, un suivi individuel des consommations alimentaires, des ateliers et temps collectifs seront proposés pour accompagner les foyers engagés.

**28 familles**  
participent au défi  
Familles à  
alimentation  
positive



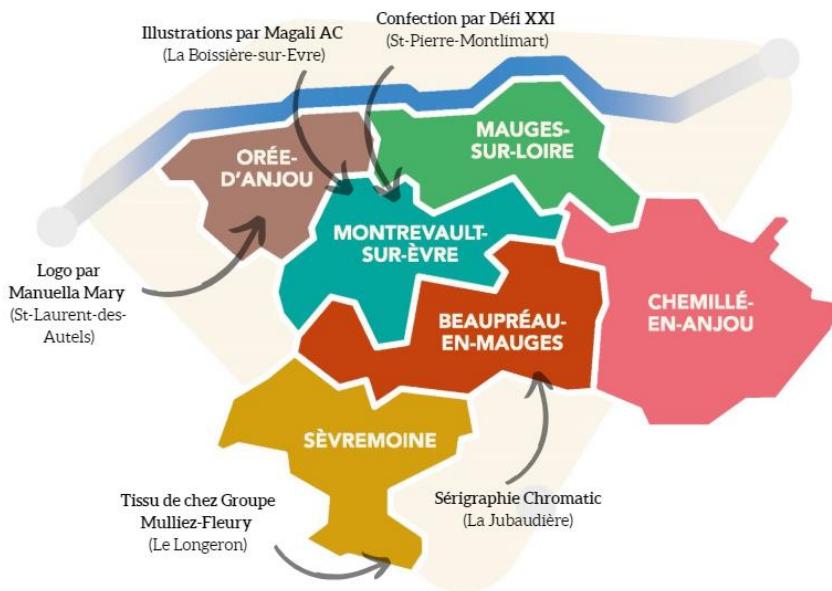
### Un menu unique végétarien organisé dans les écoles de 4 communes

Le 18 octobre, les élèves des écoles primaires et résidents d'EHPAD de 4 communes ont pu bénéficier d'un menu unique végétarien, réalisé avec des produits locaux et de saison.

# Tourisme et événementiel

## Des tote-bags 100 % Mauges

La SPL Ôsez Mauges a travaillé sur la confection locale de tote-bags à base de tissus en fin de vie.



## Faire de l'événementiel et du tourisme plus durable

Ôsez Mauges poursuit sa stratégie de réduction de l'impact environnemental de l'événementiel et le tourisme. Cette démarche s'est concrétisée par la reconnaissance éco-responsable de l'événement d'inauguration de la Route D'Artagnan, par le CPIE Loire Anjou. Un atelier fresque de l'événementiel a également été proposé aux professionnels du tourisme et de l'événementiel.

Plus globalement, l'utilisation du matériel se fait désormais de manière raisonnée :

- Des bâches périmées utilisées pour créer du mobilier
- Des fanions créés par un atelier d'insertion à partir de tissu fin de vie
- Un abonnement à l'écocyclerie permettant de louer du matériel d'occasion
- Une conception locale pour des besoins sur mesure: confection de tabliers par une couturière de Beaupréau ou confection d'un chariot en bois par un menuisier de Beaupréau



# IMPLIQUER ET MOBILISER LES ELUS, LES SERVICES ET LE TERRITOIRE AUTOUR DES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE



## Enjeux :

- Prendre en compte les 5 finalités du développement durable dans la prise de décision et les projets
- Développer un management transversal de la politique
- Impliquer les acteurs locaux, les habitants, les partenaires institutionnels, les services, les élus et les instances participatives
- Associer d'autres territoires et collectivités vers des objectifs partagés et des moyens mutualisés
- Quantifier les objectifs stratégiques de la politique à différentes échéances en s'appuyant sur une démarche prospective
- Etablir un dispositif d'évaluation avec définition de cibles et mise en place d'outils d'indicateurs et tableaux de bord.

# Animation territoriale



## L'appropriation des enjeux de sobriété foncière par le bloc local

Au début de l'année 2024, le pôle Aménagement a travaillé sur la stratégie foncière du territoire, en partenariat avec les communes. Ce travail commun a permis à l'ensemble du bloc local d'identifier les gisements fonciers, sites représentant des opportunités de conduire des opérations vertueuses dans le tissu urbain existant et limiter ainsi l'étalement urbain. Cela a permis également de travailler sur la trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) exigée par la loi Climat & Résilience et intégrée dans le SCoT. Les données récoltées sont intégrées dans un observatoire foncier en cours de construction depuis la fin de l'année 2024 et qui sera mis à jour régulièrement. Cet outil opérationnel sera un atout pour pouvoir suivre les différentes données et aider à la décision pour la planification et les opérations d'aménagement.

Le travail foncier a également permis de sensibiliser les élus aux enjeux de l'aménagement de demain, plus sobre en foncier. Cette sensibilisation a été accompagnée par conception et la mise en place d'un « jeu sérieux » sur le ZAN complété par des interventions dans les conseils municipaux pour, notamment, présenter et démystifier la notion de « densité » et en mettre en avant l'intérêt et l'importance de réinvestir les espaces existants.

## Mauges Communauté accueillera les 15<sup>es</sup> rencontres TEPOS

Du 2 au 4 octobre, une délégation d'une vingtaine d'élus et d'agents des communes et de Mauges Communauté se sont rendus à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) pour assister aux 14èmes rencontres Territoires A Energie Positive (TEPOS). Mauges Communauté aura l'honneur d'accueillir les prochaines rencontres en septembre 2025. A l'occasion de ce relais, le maire de Loos-en-Gohelle, Geoffrey Mathon, a remis une lampe de minier à Didier Huchon, président de Mauges Communauté. En échange, le maire a reçu en retour des chaussures Sessile et un produit made in Mauges, en présence de la ministre de la transition écologique Agnès Pannier-Runacher.





## La 6<sup>e</sup> édition de Changer d'ère présente au 25<sup>e</sup> marché des cucurbitacées à Roussay

Les 19 et 20 octobre dernier, la Ferme d'activités des Mauges a accueilli le festival Changer d'ère 6# organisé par Mauges Communauté, dans le cadre de la 25e édition du Marché des Cucurbitacées à Roussay. Rassemblant chaque année près de 10 000 personnes, cet évènement permet de soutenir l'activité de son foyer de vie de 39 adultes en situation de handicap mental.

Le thème de cette année était "Ensemble, mangeons mieux !". Cette action a été conduite en transversalité entre les services de Mauges Communauté : transition écologique (PCAET), alimentation (PAT), Solidarités Santé (CLS), tourisme, réduction des déchets, culture.

Mauges Communauté a fait intervenir de nombreux partenaires : le CPIE, les associations Du Pain Sur La Planche et Solidarifood ou encore la Chambre d'Agriculture. Au programme : des ateliers de cuisines et sur les biodéchets, une causerie autour du « bien manger » et un escape game sur la neutralité carbone. Une animation « jeux m'alimente » a été également proposée sur le lieu du ravitaillement de la randonnée organisée le dimanche matin. Il s'agissait par des jeux ludiques, quiz... de proposer aux randonneurs une pause pour découvrir les bénéfices d'une alimentation saine, les clés pour faire évoluer son alimentation au quotidien.



## Transition, les Mauges en Action ! L'événement qui a rassemblé les partenaires des plans sur la transition écologique

Au début de l'année 2024, le pôle Aménagement a travaillé sur la stratégie foncière du territoire, en partenariat avec les communes. Ce travail commun a permis à l'ensemble du bloc local d'identifier les gisements fonciers, sites représentant des opportunités de conduire des opérations vertueuses dans le tissu urbain existant et limiter ainsi l'étalement urbain. Cela a permis également de travailler sur la trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) exigée par la loi Climat & Résilience et intégrée dans le SCoT. Les données récoltées sont intégrées dans un observatoire foncier en cours de construction depuis la fin de l'année 2024 et qui sera mis à jour régulièrement. Cet outil opérationnel sera un atout pour pouvoir suivre les différentes données et aider à la décision pour la planification et les opérations d'aménagement.

Le travail foncier a également permis de sensibiliser les élus aux enjeux de l'aménagement de demain, plus sobre en foncier. Cette sensibilisation a été accompagnée par conception et la mise en place d'un « jeu sérieux » sur le ZAN complété par des interventions dans les conseils municipaux pour, notamment, présenter et démystifier la notion de « densité » et en mettre en avant l'intérêt et l'importance de réinvestir les espaces existants.



152

participants à la  
journée



## Transition, les Mauges en Action ! L'événement qui a rassemblé les partenaires des plans sur la transition écologique

Dans le cadre de la démarche de transition écologique de Mauges Communauté, les élus ont voté le 18 septembre l'attribution d'une nouvelle enveloppe de 400 000 € pour relancer un appel à projet #2. Avec une aide plafonnée à 30 000 € par projet, Mauges Communauté a reçu 70 pour un montant total d'1.2 millions sollicités.



## La réalisation de projets financés par l'appel à projet Initiatives citoyennes 1# et Agriculture Climat

Les lauréats de l'appel à Projet « Transition écologique Initiatives citoyennes » et « Agriculture Climat » lancés fin 2022 ont continué la concrétisation de leurs actions cette année.

### Serge Zaka, agroclimatologue invité par le CPIE Loire Anjou

Dans le cadre de l'appel à projet « Climat et Agriculture », le CPIE Loire Anjou a bénéficié d'une subvention pour organiser un temps d'échange sur l'agriculture de demain. L'agroclimatologue Serge Zaka est venu à Beaupréau en février dernier témoigner et apporter ses connaissances sur le changement climatique et l'adaptation du monde agricole.

### Ouverture de la Matériauthèque

La matériauthèque Siléo a ouvert les portes de son magasin le 6 janvier 2024. La vente est désormais ouverte tous les mercredis, vendredis et samedis. L'activité a augmenté progressivement toute l'année, ponctuée également par des séries de visites organisées par Mauges Communauté ou d'autres sollicitations extérieures au territoire. Les coopérations de la matériauthèque avec les autres acteurs de Synergie se sont considérablement développées. Cela confirme l'intérêt de cet outil au sein du tiers-lieu Synergie.

### Défi Déclic Eau Energie

Pour dessiner le quotidien avec une eau plus rare et une énergie plus coûteuse, Mauges Communauté soutient le Défi Déclic Eau Energie animé par le CPIE Loire Anjou et l'association Alisée. Au cours des 6 mois de défi, les 31 familles engagées ont participé à des soirées conviviales pour échanger sur les écogestes et ont réalisé l'escape game « Missions énergies ».

En mai 2024, les familles ont pu découvrir leurs résultats et clôturer le parcours.

Economie d'énergie	Economie d'eau	Economie de CO2
-10.5 %	-12.5 %	-11 %

**31** familles ont participé au défi



## Séminaire Territoire Engagé Transition Ecologique

Le 12 juin 2024, Mauges Communauté a organisé son 3ème séminaire Territoire Engagé Transition Écologique ADEME Plus de 200 agents et élus du territoire étaient présents, témoignant d'une dynamique qui ne faiblit pas sur le territoire.

Le film « Et si l'écologie était la matrice des politiques intercommunales ? » a été diffusé, suivi d'une discussion avec le réalisateur et géographe Martin Vanier.

Ensuite, 6 thèmes étaient proposés pour faire avancer les problématiques rencontrées sur le territoire:

- un atelier sur la qualité de l'air
- un retour d'expérience sur le budget vert avec le témoignage de la commune de Betton
- le jeu Iteeneraire sur l'évolution des métiers
- une présentation et des retours d'expérience sur la construction et la rénovation à faible impact environnemental et à fort impact social animé avec le réseau ÉCHOBAT
- Une balade vélo à la découverte des aménagements cyclables de Beaupréau-en-Mauges
- Une échange avec les élus et les agents de la Communauté de communes du Thouarsais. Cet échange s'est poursuivi par la visite de Synergie et de la rue Gibouin à Montrevault-sur-Evre sur la Gestion intégrée des eaux pluviales.



**200**

élus et agents ont  
participé



# Vers une collectivité exemplaire

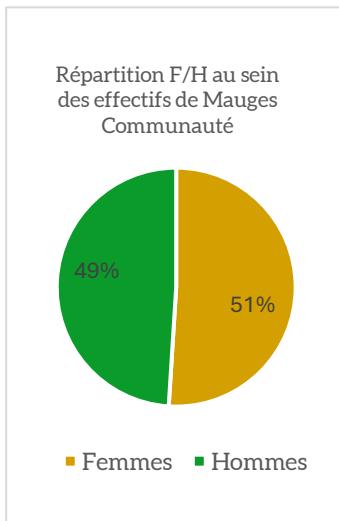
## Une nouvelle prévoyance santé pour les agents

Cette année, Mauges Communauté a engagé des réflexions sur la prévoyance maintien de salaire. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, Mauges Communauté souscrira à une prévoyance obligatoire pour chaque agent. Cela permettra le maintien du niveau de rémunération globale en cas de baisse des revenus, suite à un long arrêt de travail (plus de 90 jours) pour raison de santé ou invalidité. En plus de la participation employeur d'au moins 50% sur la cotisation, une tarification solidaire a été convenue en fonction du niveau de salaire de chaque agent.

## Egalité Femmes-Hommes

Le rapport égalité Femmes-Hommes 2025 présente la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à Mauges Communauté durant l'année passée.

Quelques chiffres →



## Des initiatives en faveur du bien-être et de l'activité physique pour les agents de la collectivité

Des séances détente et relaxation sont proposées tous les mardis midis aux agents par l'Entente des Mauges. 27 agents ont pu en bénéficier cette année au moins une fois. Des VAE Mooj sont aussi mis à disposition des agents afin qu'ils puissent se déplacer sans forcément recourir à la voiture. Également, Mauges Communauté participe tous les ans en septembre, au Marathon Relais inter-entreprises à la Pommeraye. Cette année, 24 agents ont participé à l'événement.

## La formation des agents tournée vers les enjeux de transition écologique

La Mauges Académie s'est pleinement concrétisée avec 3 newsletters trimestrielles préparées par Mauges Communauté et les communes. Au programme : des ateliers 2tonnes, des sessions escape game Mission CO2, des fresques, des MOOCs, des formations proposées par le CNFPT ou encore des visites (énergie renouvelables et rénovation énergétique).



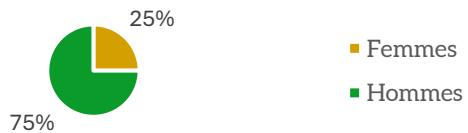
## Le forfait mobilités durables reconduit

Mauges Communauté a reconduit le forfait mobilité durable cette année pour inciter ses agents à davantage recourir aux mobilités douces et au covoiturage. 68 agents ont au moins covoituré une fois sur l'année 2024 et 58 ont perçu le forfait mobilités durables (donc ont au moins covoituré 30 fois sur l'année 2024)



**68** agents ont covoituré au moins une fois en 2024

Répartition F/H au sein du Comité de Direction de Mauges Communauté



Répartition F/H des titulaires par filière à Mauges Communauté



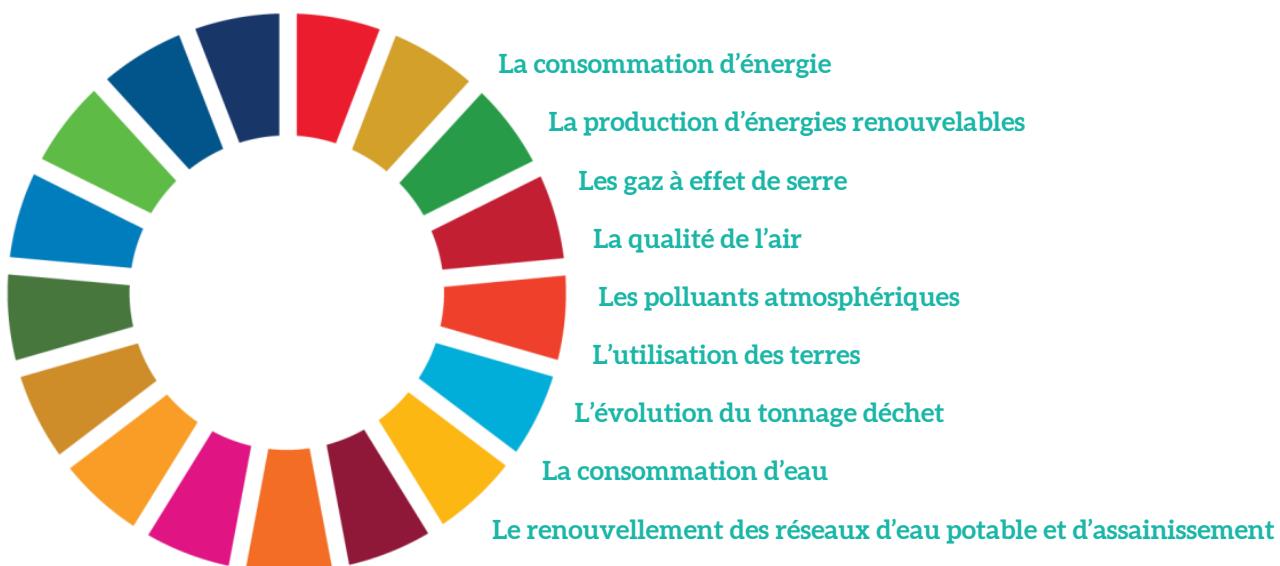
## Sensibilisation au handicap et inclusion

Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées au mois de novembre, Mauges Communauté a participé à l'opération Duoday. Des agents volontaires de la collectivité ont accueilli 5 personnes en situation de handicap, afin de leur faire découvrir leur métier. Également, un repas à l'aveugle a été proposé aux agents pour sensibiliser sur les handicaps liés à la déficience visuelle.



# LES INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

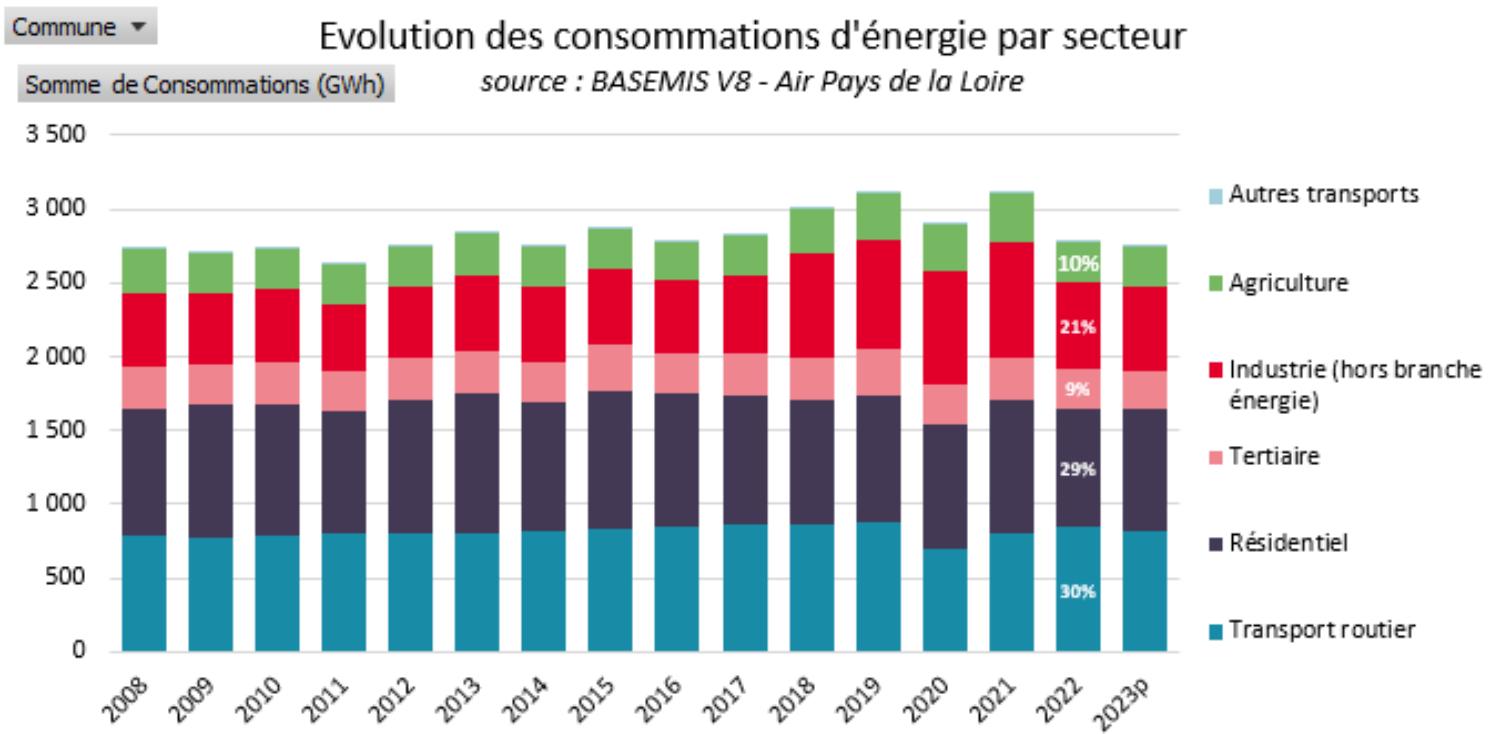
L'objectif de cette dernière partie est de regarder l'évolution des indicateurs de suivi des grandes thématiques du développement durable :



Les données récoltées sur ces thèmes nous permettent d'évaluer les objectifs définis en termes de sobriété et de réduction des pollutions.



### La consommation d'énergie sur le territoire

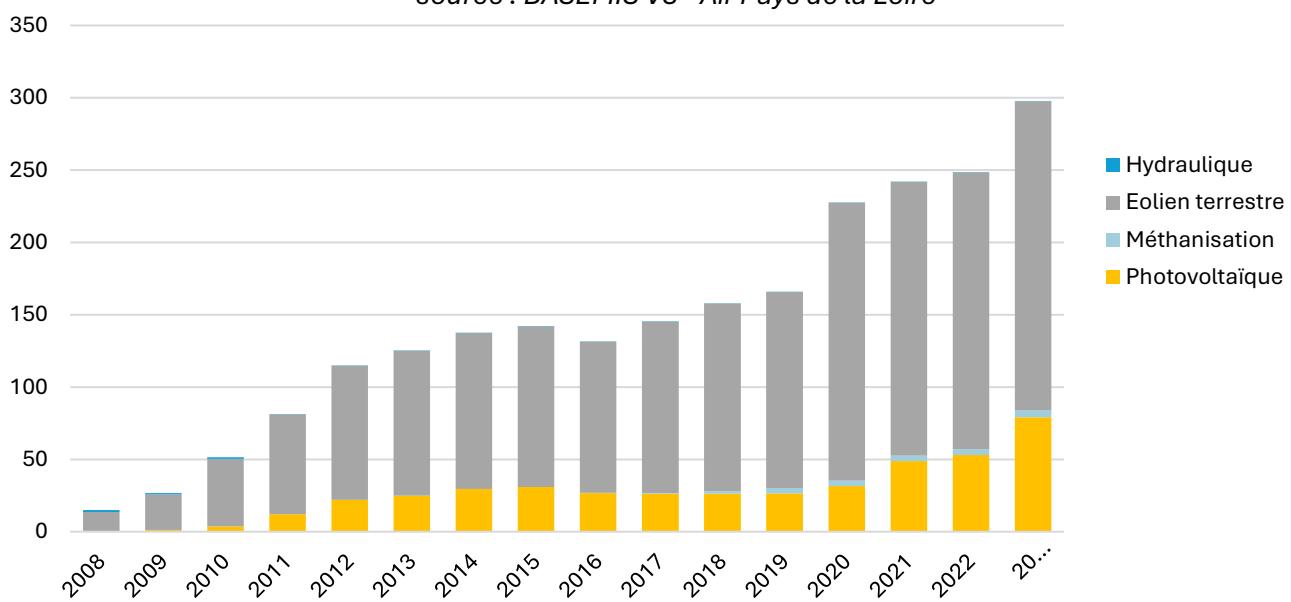


### La production d'énergie renouvelables à Mauges Communauté



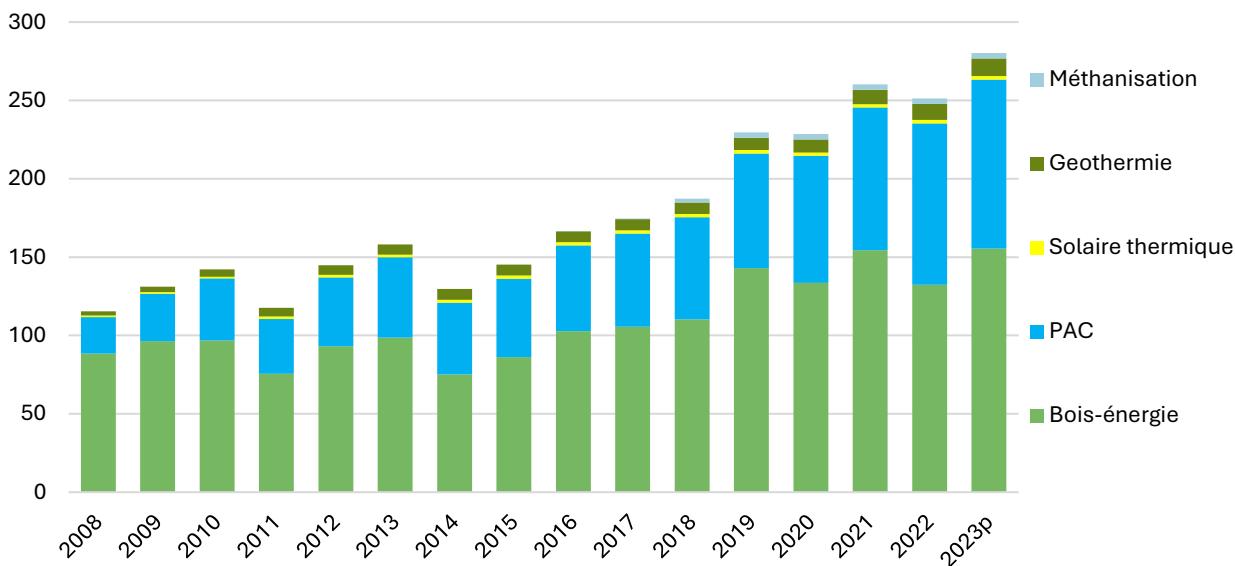
### Evolution de la production d'électricité renouvelable

source : BASEMIS V8 - Air Pays de la Loire



## Evolution de la production de chaleur renouvelable

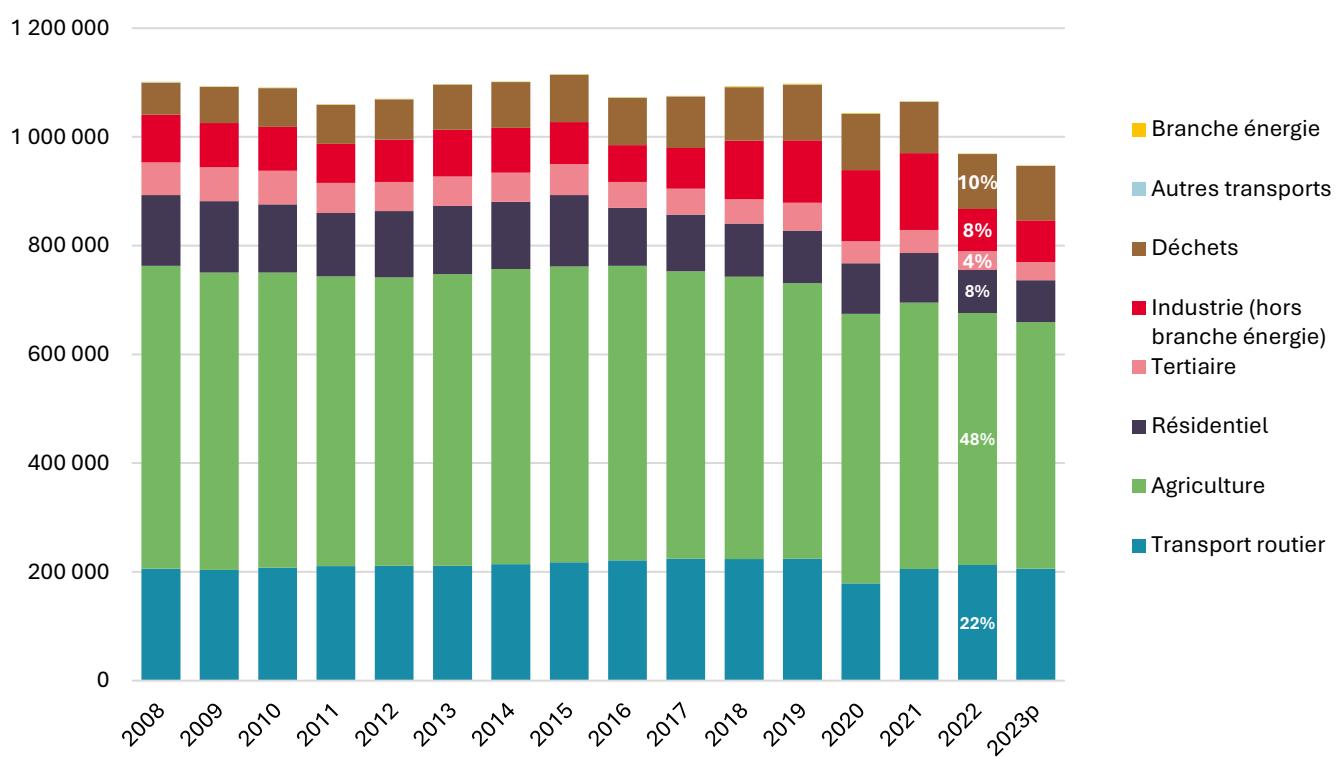
source : BASEMIS V8 - Air Pays de la Loire



## L'évolution des émissions de GES

### Evolution des émissions de Gaz à Effet de Serre

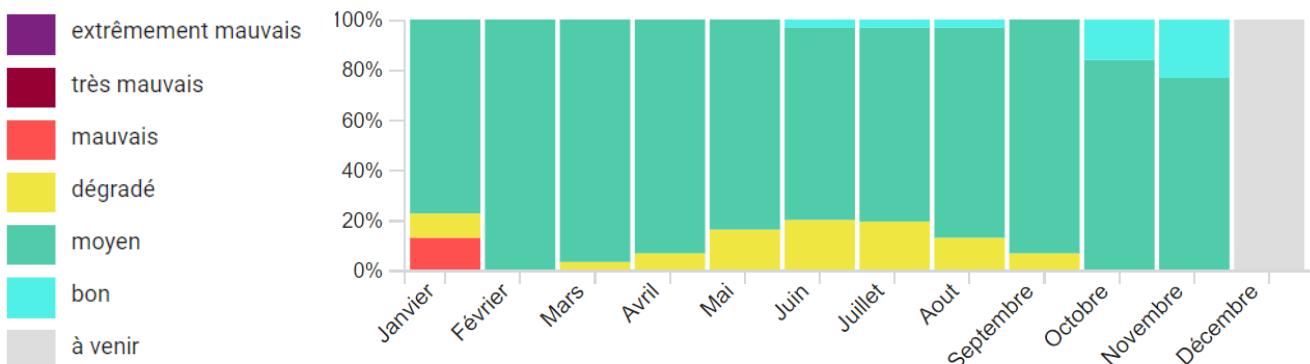
source : BASEMIS V8 - Air Pays de la Loire



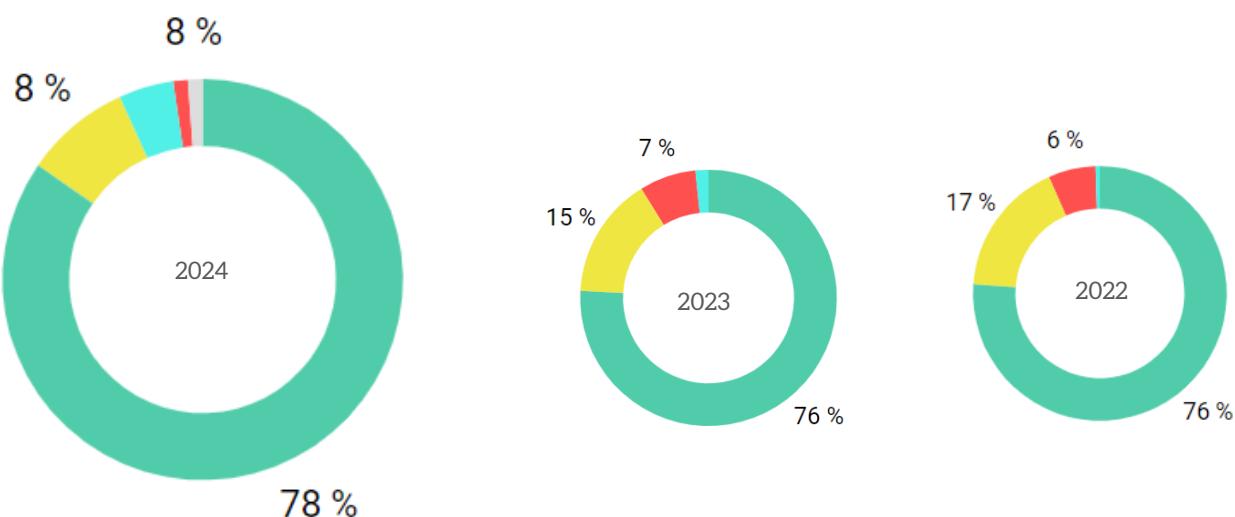
## La qualité de l'air en 2024



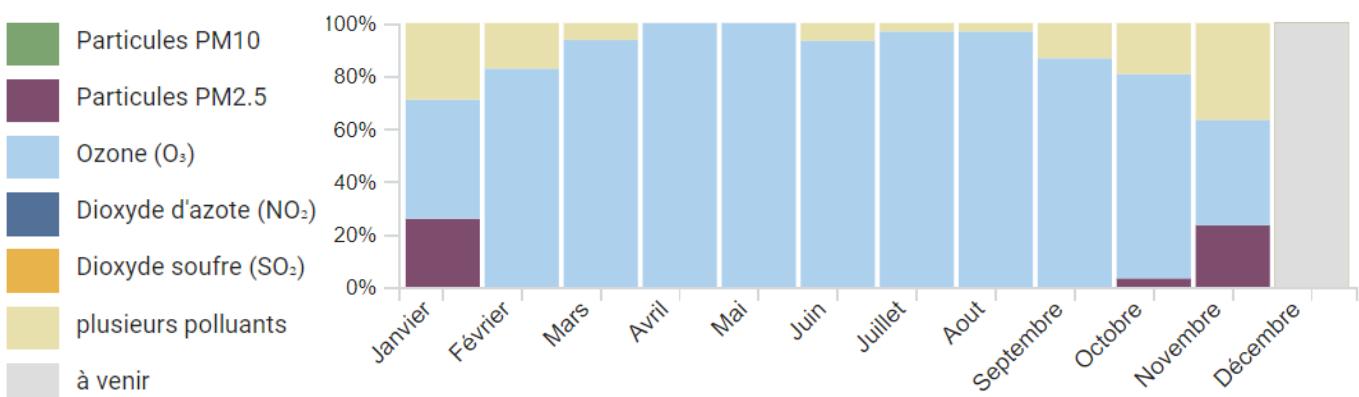
## Répartition mensuelle des indices de qualité de l'air en 2024



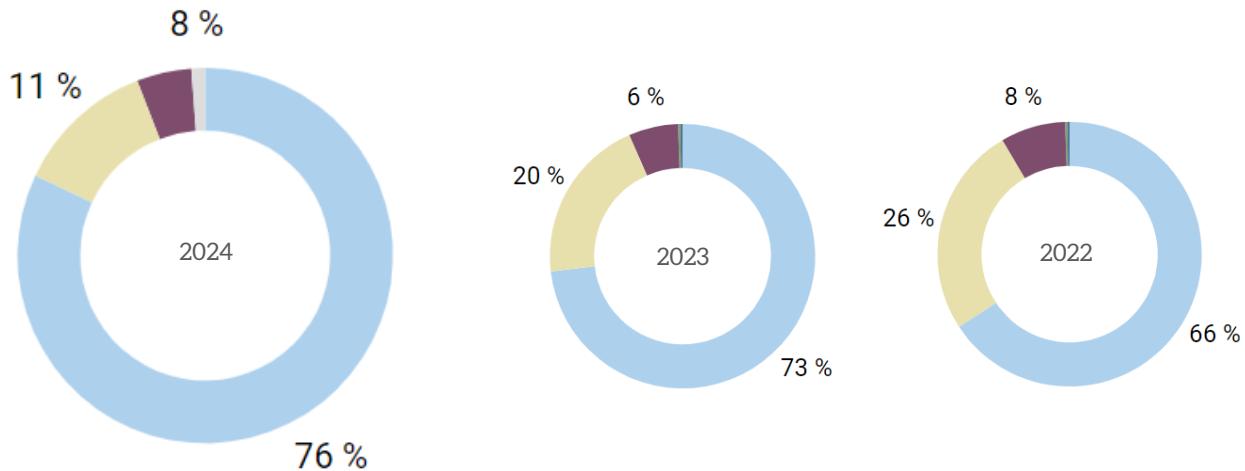
## Répartition annuelle des indices de qualité de l'air



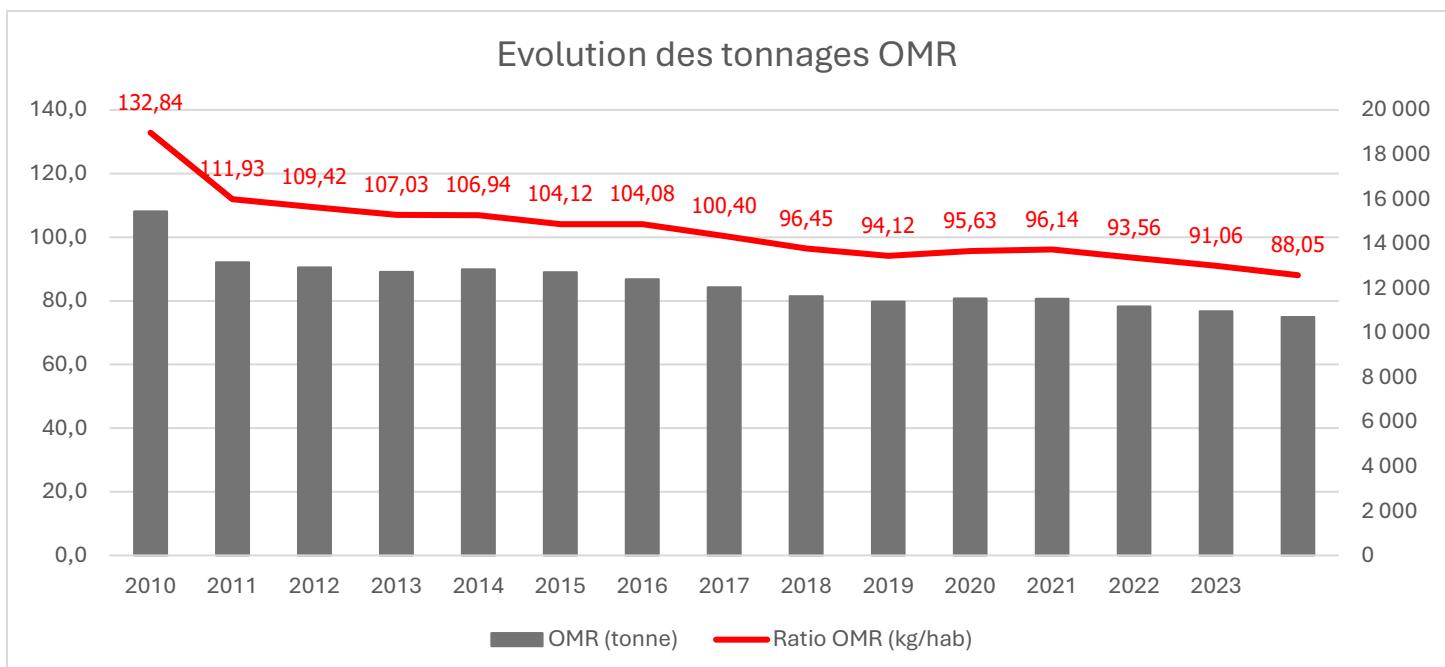
Répartition mensuelle des polluants déterminant l'indice de qualité de l'air en 2024

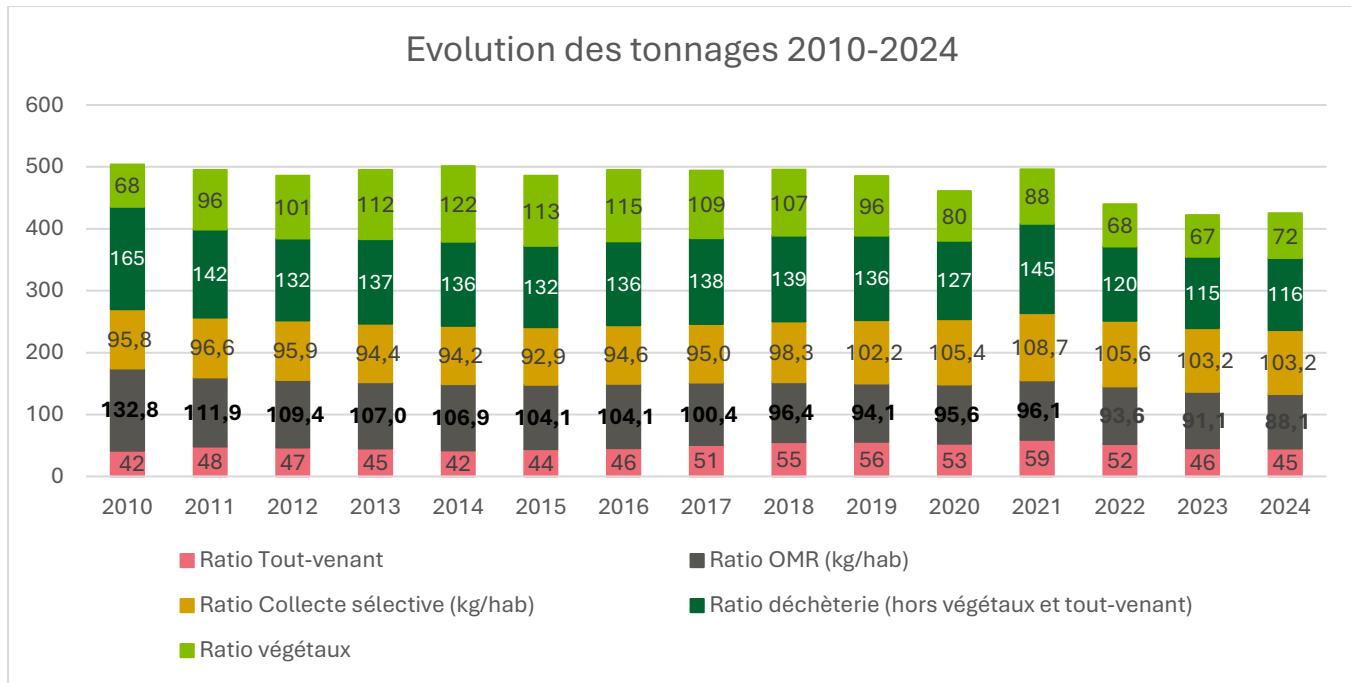


### Répartition annuelle des polluants déterminant l'indice de qualité de l'air



### Le tonnage déchets





## La consommation d'eau

**Prélèvement d'eau potable en 2023 :**

**2 043 512 m<sup>3</sup>**

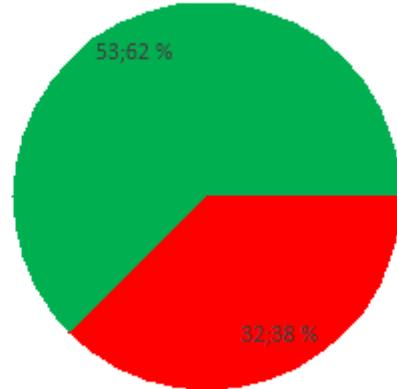
Soit une **baisse de 1,88 %** par rapport à 2022 (2 082 755 m<sup>3</sup>)

## Le renouvellement des réseaux d'eau potable

Exercice	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Linéaire renouvelé en km	20,04	16,4	5,2	8,5	9,3	15,2	18,3

## Les réseaux et systèmes d'assainissement

### Bilan des conformités des 85 systèmes pour 2023



■ conforme en 2023 ■ non conforme en 2023

Exercice	2020	2021	2022	2023	2024
Linéaire renouvelé en km	4,9	1,98	5,55	2,85	5,65

[www.maugescommunaute.fr](http://www.maugescommunaute.fr)



Rue Robert Schuman – La Loge – CS 60111  
Beaupréau – 49602 Beaupréau-en-Mauges Cedex  
**02 41 71 77 10 // [contact@maugescommunaute.fr](mailto:contact@maugescommunaute.fr)**